



HAL
open science

Trajectoires de l'agriculture insulaire sur Ouessant

Enora Calvez

► **To cite this version:**

Enora Calvez. Trajectoires de l'agriculture insulaire sur Ouessant. Sciences agricoles. 2013. dumas-00974710

HAL Id: dumas-00974710

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00974710>

Submitted on 7 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AGROCAMPUS OUEST
CFR Rennes

65 rue de Saint-Brieuc
CS 84215
F-35042 RENNES cedex



Association Les Îles du Ponant

Zone de Porte Océane 2
17 rue du Danemark
56400 AURAY



Commune de Ouessant

Le Bourg
29242 OUESSANT

Mémoire de Fin d'Études

**Diplôme d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences
Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage**

Année universitaire : 2012 - 2013

Spécialité : Génie de l'Environnement (GE)

Spécialisation ou option : Agricultures Durables et Développement Territorial (ADT)

**Trajectoires de l'agriculture insulaire
sur Ouessant**

Par : Enora CALVEZ

Volet à renseigner par l'enseignant responsable de l'option/spécialisation
ou son représentant

Date : 22/11/2013 Signature :

Bon pour dépôt (version définitive)

Autorisation de diffusion : Oui Non

Devant le jury :

Soutenu à : Rennes le : 12 septembre 2013

Sous la présidence de : Christian Mouchet

Maître de stage : Denis Palluel

Enseignant référent : Catherine Laidin

Autres membres du jury (Nom, Qualité) : Catherine Darrot

"Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent
que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST".

INTRODUCTION

Entièrement exploitée par l'homme jusqu'au début du XXème siècle, l'île d'Ouessant a subi à partir de 1911, une chute démographique très importante, de 2661 habitants en 1911 à 1065 habitants en 1990, qui s'est accompagnée d'une déprise agricole conduisant à la disparition des terres cultivées (Bioret F. et al., 1994 ; Brigand L. et al., 1992 ; Gourmelon F. et al., 1995, 2001).

L'île devient la proie d'un enrichissement, facteur de fermeture des paysages, d'appauvrissement écologique et de propagation d'incendies. En effet, la diminution progressive de l'exploitation des sols (la baisse de la pression de pâturage et l'abandon des cultures) ne permettant plus l'entretien des milieux (Brigand L. et Bioret F., 1994), ce qui se traduit aujourd'hui par de vastes secteurs enrichis profondément modifiés du point de vue écologique (Bioret F. et al, 1994).

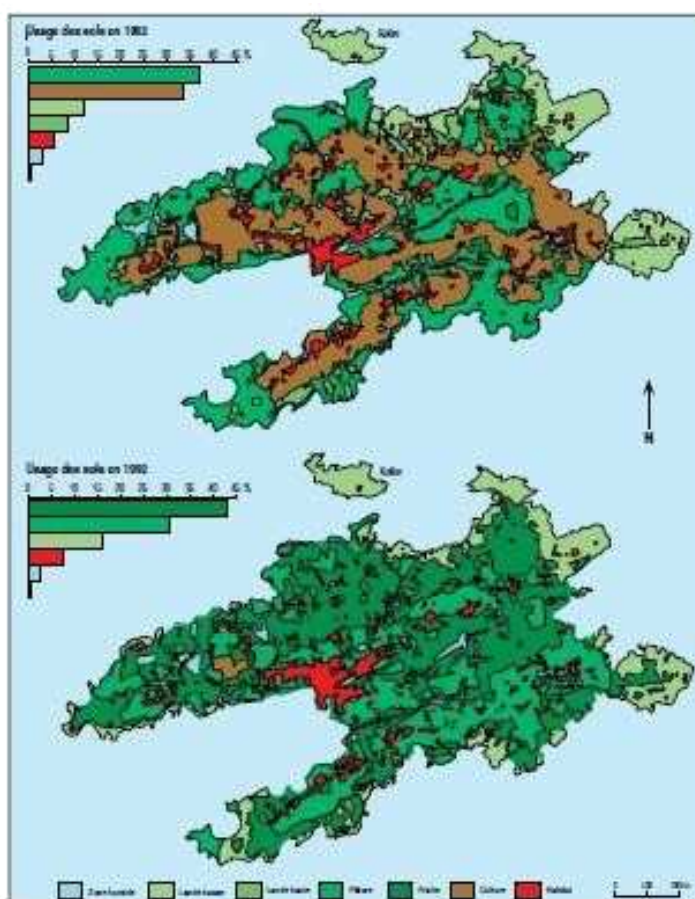


Illustration 1: Les dynamiques d'enrichissement
(Gourmelon F. et al., 1995)

En fait l'enfrichement résulte du passage d'une activité à dominante agricole à une activité à dominante touristique. En effet, l'économie actuelle provient, en grande partie, des activités de services liées notamment au tourisme, en pleine croissance depuis les années 1980 avec un flux annuel de l'ordre de 150 000 visiteurs. Cette mutation entraîne une redistribution des pressions d'usage sur le territoire avec un accroissement de l'utilisation des zones en bordure de falaise (circuits pédestres, parcours cyclistes, récolte de mottes pour la cuisson du plat traditionnel, le ragoût dans les mottes, dans les restaurants) et de la redistribution de la pression de pâture à proximité des lieux d'habitation au détriment d'une utilisation collective de la vaine pâture.

« L'analyse diachronique de l'usage des sols de l'île d'Ouessant entre 1952 et 1992, montre des changements majeurs dont l'intensité varie selon les unités spatiales. Elle confirme l'abandon total de l'agriculture et la relocalisation des zones pâturées sur les terres brunes autrefois cultivées. » (Gourmelon F. et al., 1995)

De plus, cette fréquentation, essentiellement saisonnière motivée par l'attrait du littoral ouessant, combinée à l'embroussaillage de l'intérieur de l'île canalise les flux de touristes sur la frange côtière, entraînant des perturbations diverses telles que le dérangement de certains oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial (Crave à bec rouge nichant dans les falaises) et la dégradation de la végétation littorale (CEMO, 2013).

Questions de recherches

Dans ce contexte, il est légitime de se poser la question des conditions du maintien d'une agriculture sur Ouessant ainsi que les formes qu'elle peut revêtir.

Afin d'aborder cette question, nous chercherons d'abord à savoir quelles sont les conditions qui ont menées au non maintien de l'agriculture à Ouessant. Connaître les éléments à l'origine des transformations subies par l'île nous permettra de trouver des premières réponses sur les conditions à appliquer afin d'éviter une disparition totale de l'activité agricole. Ensuite, nous proposons d'approfondir la question de recherche en abordant les conditions actuelles de maintien de l'agriculture sur Ouessant, c'est-à-dire

identifier les formes sous lesquelles il est possible de maintenir une agriculture sur Ouessant en cohérence avec les nouvelles attentes des habitants.

Cela nous permettra de construire notre réponse à la question de recherche en plusieurs étapes qui sont une analyse du passé Ouessantin et de ses implications sur l'activité agricole ainsi qu'une étude des formes d'agricultures insulaires contemporaines ce qui nous guidera vers des conclusions sur les moyens à mettre en place afin de donner un avenir à l'agriculture ouessantine.

Hypothèses de travail

- le caractère multifonctionnel de l'agriculture constitue l'élément identitaire et structurel principal pour l'agriculture en réémergence sur l'île.
- le projet de vie des nouveaux ou futurs agriculteurs d'Ouessant se construit de manière distincte de ce que l'on observe sur le continent, et s'organise autour d'une spécificité îlienne que l'on peut définir comme suit : prise en compte de l'éloignement des ressources économiques, et des réseaux sociaux et professionnels.
- Les nouvelles et/ou futures exploitations insulaires devront s'insérer dans des filières non organisées pour elles mais dont elles dépendent pour exister et perdurer.
- Les nouvelles et/ou futures agricultures insulaires s'insère dans des territoires emboîtés, du local au mondial.

Tableau 1: Hypothèses de travail

Le maintien de l'agriculture est lié à...	Hypothèses
... L'activité elle même	L'agriculture n'est pas une activité économique ordinaire mais répond à d'autres enjeux, offre d'autres services : environnementaux, territoriaux et sociaux.
... L'agriculteur	L'agriculteur a un projet de vie et professionnel particulier en adéquation aux conditions agro-socio-économique de l'île.

... La place de l'activité dans le réseau institutionnel	L'agriculture insulaire occupe une place à part dans une niche sociétale (repérable, identifiable, public).
... La place de l'activité dans les territoires	L'agriculture insulaire s'insère dans des territoires emboîtés, du local au mondial

Annonce du plan

Dans un premier temps, nous présenterons la méthodologie utilisée afin de répondre à notre question de recherche. Cette méthodologie repose sur la compilation de données issues de la littérature et d'enquêtes effectuées auprès de L'Association des Îles du Ponant, la commune de Ouessant, Le Parc Naturel Régional d'Armorique, le conservatoire du littoral, le Conseil Général, la DDTM et 3 anciens agriculteurs. Une fois définie, nous nous concentrerons sur l'analyse des origines de l'état actuel de l'activité agricole sur l'île d'Ouessant pour permettre la compréhension des trajectoires du passé et de leurs facteurs d'échec. Nous poursuivrons ainsi sur les conditions actuelles du maintien de l'agriculture insulaire et enfin nous identifierons des scénarios pour l'avenir de l'agriculture sur Ouessant ainsi que leur faisabilité. Cela nous guidera vers des conclusions sur les formes d'agriculture les plus enclines à contenir le phénomène d'enfrichement de l'île.

METHODOLOGIE

Objectif : diagnostic au service des élus et des institutions

Perspective : se centrer sur les éléments de situation sur lesquels les élus ont prise.

Démarche

- Question de recherche : A quelles conditions et sous quelles formes maintenir une agriculture sur Ouessant ?
- sous volets de travail :
 1. Quelles ont été les conditions du (non) maintien ?
 2. Quelles sont les conditions actuelles du maintien ?

1 Étude bibliographique

La bibliographie ouessantine est abondante. Les lectures préalables - études historiques, folkloriques, géographiques, les comptes rendus d'enquêtes ethnographiques - permettent de contextualiser le travail par un recoupement de l'ensemble des composantes influençant l'agriculture insulaire. Cependant il est frappant de voir à quel point, la plupart des écrits entretiennent autour d'Ouessant toute une « mythologie », que ce soit dans la littérature romanesque ou dans la littérature scientifique. C'est donc pourquoi cette recherche a tenté de dépasser ce niveau et a porté sur le classement et l'analyse d'un certain nombre de documents afin d'appréhender la réalité au travers de faits précis.

Cela permettant de dresser l'ensemble des interconnaissances territoriales. Pour cela, une approche monographique locale semblait adaptée. Grâce à l'appui de la commune d'Ouessant et de l'Association Pour la Protection et la Promotion des Îles du Ponant (APPIP), le cadre historique et géographique a été étudié : consultation des données sociologiques de base, des documents administratifs, de la presse locale...

- choix de l'audit patrimonial

- L'audit patrimonial est une méthode d'aide à la décision en univers complexe, qui vise à répondre à un problème mettant en jeu la gestion concertée d'un bien commun. H.Ollagnon, professeur à AgroParis Tech, est le premier auteur à parler d'audit patrimonial. Il s'agit d'une procédure scientifique d'analyse et de diagnostic reposant sur la capacité d'expertise des acteurs concernés par cette question.
- L'audit patrimonial se fixe pour objectifs de :
 - faire se rencontrer les différentes formes d'expertises et d'intelligences (universaliste, pragmatique, stratégique)
 - rechercher des situations positives pour tous les acteurs
 - mettre en lumière des chemins de changement

L'utilisation de la méthode d'audit pour l'évaluation d'action sur le terrain permet de recueillir l'expertise de différents acteurs concernés par le problème et de les amener à formuler les conditions et les moyens de la mise en place d'une gestion commune de la qualité.

- Cette méthode repose donc sur une enquête auprès des différents acteurs. (« grille IDDEPA : Identification de la situation et du problème - Diagnostic de l'action engagée – Prospective – et propositions d'Actions » (Ollagnon, 1995))

- choix de la matrice CAPE

La matrice CAPE (Collectif/Arbitre/Privatif/Extérieur), élaborée par V.Piveteau,, est une grille de lecture pour comprendre le système d'acteurs en place autour d'une problématique d'aménagement dans le cadre d'une gestion environnementale de l'espace : comment lutter contre la dynamique d'enfrichement sur Ouessant ?

- La matrice permet de positionner chaque acteur dans la problématique, en fonction de sa logique.
 - « La matrice CAPE comporte deux portes d'entrée :
 - le caractère interne ou externe de l'acteur par rapport au territoire

considéré ;

- le caractère régulateur ou non régulateur de l'acteur par rapport aux enjeux qui se posent sur le territoire.

Pour l'acteur interne, la micro région est son espace de référence (espace économique et social dominant) ; pour l'acteur externe, qui est souvent un acteur multirégional, la microrégion est un espace parmi d'autres le concernant, il a donc une action sur la zone sans y résider ou participer au débat local. Le régulateur a la volonté de préserver l'équilibre global de la zone et de maintenir son autonomie ; Le non régulateur pousse à fond sa propre logique sur le milieu et n'a aucun projet vis-à-vis de la zone.

Le croisement de ces 2 critères permet de déterminer 4 profils d'acteurs.

	Interne	Externe
Régulateur	C Collectrifs	A Arbitres
Non régulateur	P Privatifs	E Extérieurs

C : Un acteur est « collectif » s'il a une vision globale et un projet concerté, pluriel, lisible pour le territoire.

A : Un acteur est un « arbitre » s'il a une vision globale et s'il cherche à réguler les règles du jeu local tout en restant extérieur au territoire.

P : Un acteur est « privatif » s'il agit pour son propre compte et écarte toute idée d'action collective.

E : Un acteur est un « extérieur » s'il agit sans participer au débat local, le territoire n'étant qu'un des support de ses activités. »

Ces quatre types d'acteurs sont nécessaires au système, il faut un équilibre entre eux pour la mise en place efficace d'un projet dans un territoire.

• Le deuxième intérêt de la matrice est de raisonner l'importance relative de chaque classe et d'évaluer leur poids relatif dans la problématique :

- le poids relatif ne se raisonne pas en nombre d'acteurs dans chaque classe mais plutôt en termes de prise de position dans la problématique ;

- la place occupée par chaque acteur dépend du pouvoir officiel qu'il détient dans la problématique, mais aussi du pouvoir que les autres acteurs lui accordent ;

Le résultat de cette évaluation est visualisé en déformant la matrice CAPE. Les différents groupes sont représentés par des rectangles. Plus un rectangle a une surface importante, plus il a de « pouvoir ». On attribue à chaque acteur une importance relative dans la problématique en fonction de son incidence dans la problématique, de son patrimoine qu'il met en jeu, du nombre d'acteur qu'il mobilise, de la pertinence de ses échanges, du nombre d'actions qu'il met en place et leur pertinence. En fonction de ces données, on attribue de manière relative et qualitative, la plus grande surface au groupe ayant le plus de pouvoir, la plus petite surface à celui qui en a le moins, et on échelonne les autres surfaces des rectangles de manière à rendre compte des rapports de force observés entre les groupes que ces rectangles représentent.

Cela permet de réfléchir sur les possibilités d'évolution à mettre en relation avec la gestion du territoire qui en découle.

- => La matrice CAPE permet donc de dessiner les différentes tendances possibles pour lutter contre la dynamique d'enfrichement en mettant en évidence à chaque fois les différences entre les scénarios les avantages des uns, et les désavantages des autres en termes de facteurs d'échecs, de moyens mis en œuvre contre ces facteurs d'échec et enfin d'équilibre en terme de pouvoir des différents groupes d'acteur, permettant la mise en place efficace d'un projet.

- identifications des acteurs (9 enquêtés)

- construction de la grille d'enquête :

Évaluation de l'agriculture insulaire

Changement/stabilité perçus

Rapport à l'agriculture insulaire, passé/actuel/futur

Place de l'agriculture dans la dynamique du système, et notamment rôle de l'activité de l'enquêté

- traitement des notes d'enquête dans une grille de lecture considérant :

- La sous-problématique prise en compte par l'acteur
- Le patrimoine en jeu pour lui
- Les menaces ou atouts liés à ces patrimoines
- Les types d'actions mises en œuvre par l'acteur
- Les autres acteurs mobilisés :
 - impliqués dans l'agriculture insulaire
 - impliqués dans les actions mises en œuvre
- analyse de ces données d'audit patrimonial et mises en perspectives avec l'étude bibliographique
 - Définition des formes d'agriculture observées au fil du temps et envisagée aujourd'hui
 - Énumération des facteurs d'échec de ces formes d'agriculture par la bibliographie et les entretiens
 - Énumération des facteurs d'échec futurs par transposition du passé et par les entretiens
 - Énumération des moyens d'actions pour chaque acteur enquêté
 - Définition des formes d'agricultures plébiscitées par les institutions
- analyse du socio-système à l'aide d'une matrice CAPE

RESULTATS

Historique

1 Un environnement physique propice à l'agriculture

La rudesse du climat

Typiquement tempéré océanique, le climat ouessantin donne l'image d'un climat doux. Il se caractérise par « une faible amplitude thermique, saisonnière et quotidienne, une humidité atmosphérique élevée se traduisant par une forte nébulosité mais pas toujours par d'abondantes précipitations » (Brigand L. et al., 1986) qui tendent même à devenir limitantes en été.

Toutefois, l'omniprésence du vent et de ses marques dans le paysage sont le reflet d'une certaine rudesse. Au même titre que la Bretagne occidentale, à Ouessant, l'atmosphère est rarement calme et la vitesse moyenne des vents (7,1 m/s) est supérieure à celle enregistrée sur le continent. Le secteur ouest est dominant, tandis qu'au sud-est les vents sont plus faibles et moins fréquents. L'île est balayée lors des tempêtes par des rafales dont la vitesse est parfois supérieure à 200 km/h (ouragans de 1987 et 1989). Le vent et les embruns constituent une contrainte pour la végétation. L'arbre est rare à Ouessant et l'habitat se regroupe dans des zones plus abritées. (Brigand L. et al., 1986)

Une pédologie à potentialité agricole

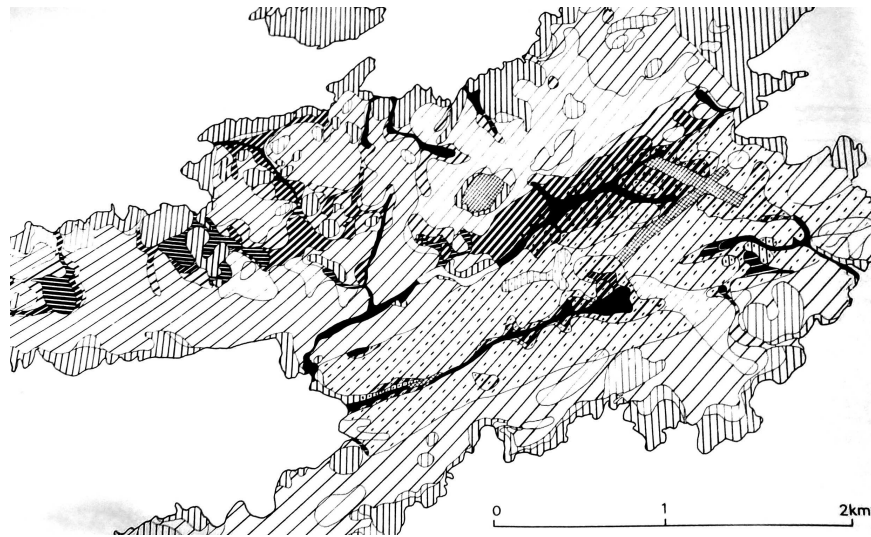


Illustration 2: Carte pédologique de Ouessant (Gestin F. et al., 1982)

La morphologie de l'île reflète les grandes lignes de sa géologie et fait apparaître trois ensembles. Au nord, un massif de granit, au centre une dépression mica-schisteuse encadrée par deux axes alluviaux, au sud un complexe mica-schiste et de granite.

L'île d'Ouessant est caractérisée par différents types de sols. Les rankers d'érosion et les sols cryptopodzoliques bruns, caractéristiques de la bordure littorale, sont des sols sains et peu épais (moins de 40 cm, exceptionnellement 60 cm pour les premiers et 80cm pour les seconds). Les sols bruns acides peu humifères, sains et peu hydromorphes, sont localisés près du talweg central. Leur épaisseur est comprise entre 40 et 100 cm. Les sols bruns acides humifères, représentés sur plus de la moitié de la surface de l'île, correspondent aux sols anciennement cultivés qui occupaient le centre et localement la frange littorale. Ils sont majoritairement sains mais peuvent localement présenter des degrés d'hydromorphie moyens. Les sols bruns faiblement lessivés, hydromorphes, sont localisés sur les pentes faibles ou dans des dépressions. Les sols planosoliques des zones basses et planes des dépressions sont caractérisés par l'excès d'eau. Les sols alluviaux de fond et tête de talweg, présentent l'hydromorphie la plus élevée. A l'exception des trois premiers profils, les autres sont des sols d'une épaisseur variant de 40 à plus de 120 cm. (Gourmelon F. et al., 1995).

La majeure partie des sols de l'île d'Ouessant présente de bonnes potentialités agronomiques et semble bien adaptée à d'éventuelles cultures intensives. Diverses productions pourraient être envisagées pour satisfaire la consommation interne ou la demande touristique estivale. De même, des productions originales et/ou de valeur, destinées à l'exportation vers le continent, seraient permises par la situation insulaire.

Une hydrographie favorable à l'exploitation de l'espace

« L'île d'Ouessant, bien qu'exposée aux vents chargés d'humidité, reçoit des précipitations relativement faibles, de l'ordre de 700 mm par an. En hiver, on observe mensuellement de 10 à 15 jours de pluie avec une hauteur d'eau de 1 mm et plus, tandis qu'en juin et juillet on n'en compte que 7 » (Brigand L. et al., 1986). Le diagramme ombrothermique montre une période subsèche de 80 jours de juin à septembre.

Les vents d'ouest sont chargés d'humidité et durant les périodes calmes, l'île est parfois noyée dans le brouillard. La neige est rare et la température moyenne du mois le plus froid plus élevée que sur le continent voisin (plus de 1°C). (Brigand L. et al., 1986).

Actuellement, lors des averses les eaux ruissellent sur les surfaces imperméabilisées et rejoignent par les caniveaux les vallées et le littoral. Une autre partie s'infiltré dans les sols végétalisés ou s'évapore. L'infiltration alimente une nappe phréatique formant une lentille d'eau douce au-dessus d'une nappe profonde salée. Localement, une nappe superficielle s'épuisant rapidement en été occupe les bas-fonds argileux. (CEMO, 2013).

Dans le passé, des sources alimentaient les lavoirs et les abreuvoirs et des puits fournissaient en eau les villages. Les eaux pluviales étaient également recueillies en complément dans des citernes en cas de besoin lorsque le niveau des nappes s'abaissait en été. Un pompage excessif dans un puits alimenté par une fracture ouverte en profondeur peut dénoyer rapidement les puits voisins et, si le rabattement de la nappe atteint le niveau marin, une protubérance d'eau salée rend les eaux saumâtres. (Péron F., 1985)

A présent, l'alimentation en eau est assurée par des retenues établies sur le Stang ar

Maerdi à l'est de Lampaul. L'usine de traitement de Lann Vihan et le château d'eau voisin assurent la distribution d'une eau potable à la majeure partie de l'île.

Le développement de la marine à voile puis à vapeur a pu constituer pour les ouessantins à partir 1680 environ, une source fixe de revenus ou plus exactement, d'après les témoignages oraux, d'« éliminer » quasiment en permanence de la cellule familiale l'élément masculin.

Un mémoire de 1685 nous précise ainsi que par moments il n'y a pas 60 hommes sur l'île. « Depuis 1673, l'institution de l'inscription maritime, oblige en effet les ouessantins au même titre que les populations côtières, à servir dans « la Royale » ». Mais d'une obligation au départ, les ouessantins feront bientôt une « vocation » qui se précisera tout au long des XVIIIème et XIXème siècles, laissant aux femmes qui en ont l'habitude la charge de cultiver la terre et de nourrir les îliens (Brigand L. ; Le Demez M., 1987). Ainsi, vers 1890, Ouessant est véritablement devenue une île de femmes. Elles

maîtrisent seules l'agriculture c'est-à-dire l'élément stable de l'économie ouessantine. Dès le milieu du siècle, un certain équilibre est atteint. Les femmes cultivent 52% de la superficie de l'île, les secteurs non cultivés sont valorisés par l'utilisation de la lande ou le pâturage (6000 ovins). L'île subvient aux besoins de la population résidente, 70 moulins familiaux traitent la récolte de froment, dont la production est alors à son apogée, et qu'on exporte en partie ; ce souffle ne peut permettre cependant la fixation des hommes à l'île (Brigand L. et Bioret F., 1994).

Jusqu'en 1950, la société traditionnelle ouessantine est demeurée culturellement close, conservatrice, religieuse et matriarcale.

2 Les agricultures traditionnelles de subsistance

Une agriculture d'auto-subsistance

L'exploitation traditionnelle remarquablement fixe

L'organisation concentrique de l'espace agricole insulaire

Dans l'île, l'espace est limité, et il fallait cependant réussir à nourrir jusqu'à 2800

personnes au moment de l'apogée démographique des années 1900 ; c'est pourquoi les femmes l'ont utilisé d'une façon ingénieuse. (Couix G. ; Le Berre, 1996)

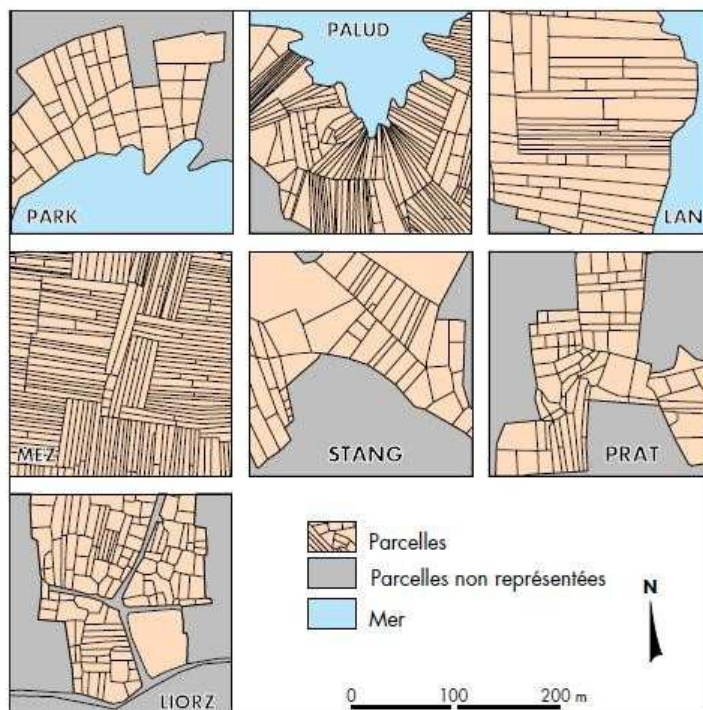


Illustration 3: Les différents types de parcelles (d'après Gestin F. et al., 1982)

Autour de la maison, les « liorzou » formaient une première ceinture de cultures. Petits espaces clos, plutôt carrés ou rectangulaires et groupés en ensembles, on y retrouvait les cultures nécessitant une protection comme le lin.

Les « parcou » étaient en général plus éloignés des maisons que les précédents, mais tout de même dans le périmètre immédiat du village. Enclos, ils servaient à cultiver l'ajonc ou « grande lande », qui était coupé tous les trois ans et qui était utilisé pour chauffer les fours à pain – on les maintenait ainsi à l'abri des animaux lâchés en vaine pâture une partie de l'année.

Les terres cultivées, vastes espaces composés de parcelles laniérées (« tachennou »), sont dans leur ensemble orientées NO-SE et SO-NE comme le sont les maisons, c'est-à-dire selon les axes d'orientation de l'île elle-même. Elles sont donc soit perpendiculaires, soit parallèles aux côtes de l'île. « Elles représentaient environ 750 hectares vers 1850, furent jusqu'au déclin complet de l'agriculture labourées à la bêche en lanières minuscules ou sillons, séparées par de légers fossés qui permettaient à la

terre de « s'égoutter » » (Couix G. ; Le Berre I., 1996). L'alternance à la surface de l'île de lanières bombées, aujourd'hui envahies par les graminées, est encore bien visible à l'œil nu, et plus facilement repérable sur les photographies aériennes ou sur le cadastre. Elle s'inscrit dans « un puzzle complexe composé de damiers d'environ 100 mètres de côté, refermant chacun une trentaine de sillons parallèles et disposés à peu près orthogonalement les uns par rapport aux autres ».(Gestin F. et al., 1982)

Les terres à pâture (un peu plus de 800 hectares) -paluden et lannou- étaient des parcelles laniérées sur lesquelles pousse une herbe rase. Elles fournissaient l'herbe nécessaire à alimenter le troupeau pendant la période des cultures, de février à septembre. Il s'agissait essentiellement de la ceinture littorale, large de 150 mètres en moyenne, et surtout des quatre pointes de l'île, espaces peu favorables aux cultures du fait de leur exposition aux vents et aux embruns, et de la nature des sols (rankers). Le pâturage permettait néanmoins leur mise en valeur. Les différents types de pâtures littorales se répartissaient en couronne autour de l'île en fonction de la végétation et de l'accessibilité aux grèves. En effet, chacun disposait sur sa parcelle de la part de goémon levé des grèves qui lui revenait.

Ces secteurs abritaient d'autres types de pâtures : les stankou, espaces de fond de vallée où poussent les joncs et l'osier, qui étaient anciennement utilisés pour le rouissage du lin, et, sur les bords des ruisseaux, les pradou, parcelles carrées régulièrement disposées, qui, lorsqu'ils étaient bien drainés, pouvaient être cultivés.

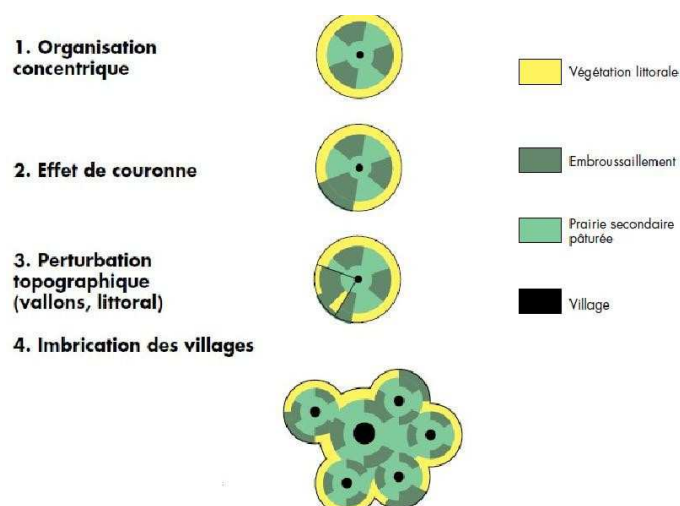


Illustration 4: Organisation concentrique de l'espace (Couix G. et Le Berre I., 1996)

Ainsi, l'usage du sol s'organisait de manière concentrique autour des villages, de l'utilisation la plus intensive (habitat), à la plus extensive (pâtures). Ce système simple était uniquement perturbé par l'influence de la topographie. Le plateau ouessantin est en effet interrompu par des vallons et de petites dépressions, défavorables aux cultures à cause de l'humidité.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'espace vécu par les insulaires était un espace illimité. L'île a bien des frontières infranchissables, mais, à l'intérieur de ces limites enserrant 1550 hectares de sol et de rocher, la société ouessantine a réussi à créer son propre microcosme en accentuant les moindres différences qui existaient à l'état naturel.

Des « fermes » miniatures toutes semblables

Mini-exploitations par rapport à ce qui existait sur le continent, les fermes dépassaient rarement 2 hectares de surface (y compris les terres à pâture) et le plus souvent elles ne comprenaient qu'une soixantaine d'ares cultivés. Qu'elles soient à bail, comme certaines d'entre elles sous l'Ancien Régime, ou en propriété, comme cela se développera par la suite, avec éventuellement quelques parcelles en location, ces exploitations surprennent surtout par leur similitude à la fois au cours de l'histoire et entre les familles.

En tout cas, sur la période pour laquelle nous disposons de documents précis (du XVIIe au XXe siècle), les descriptions d'exploitation sont à ce point semblables qu'en les parcourant on finit par avoir l'impression que c'est toujours la même qui est détaillée. Le docteur Boudou, médecin de la Marine à Ouessant, écrit à ce propos en 1899 : « chaque famille possède un lopin de terre qu'elle cultive tant bien que mal, et récolte en général suffisamment d'orge et de pommes de terre pour sa subsistance... La plupart des familles possède quelques poules, un porc, une vache, trois ou quatre moutons, quelques-unes un cheval. »

La « ferme » ouessantine n'était en réalité qu'une petite maison basse (pas d'étage avant 1880) de 12 mètres sur 6 mètres pour les plus grandes, joutée de quelques crèches et d'une petite remise. Les bâtiments d'exploitation, et ce terme est bien

pompeux pour désigner les deux crèches, le hangar à charrettes et la petite étable, étaient de taille très réduite : quelques mètres carrés chacun et souvent couverts de terre (Péron F., 1985).

Chaque exploitation comprenait facilement de cinquante à cent parcelles dispersées dans tous les quartiers de l'île. Afin de bien situer les champs, on les localisait en fonction d'un lieu-dit, des terrains voisins dont on nommait les propriétaires, de l'existence d'un chemin comme limite ou enfin de leur position par rapport au reste du parcellaire. Par exemple : « cinq sillons de terre en labour situés au terrain Porz Mean, ayant son talar aux deux bouts et tenant la terre de Vincent Caïn du costé devers occident et la terre appartenant à Anne Le Sin devers orient ». De plus, chaque parcelle était limitée sur le terrain par des bornes (Brigand L. et Bioret F., 1994).

Miniaturisation et morcellement sont donc les deux grandes caractéristiques de l'exploitation ouessantine. Elles furent imposées par les contraintes géographiques liées à l'espace ouessantin et par la nécessité pour chaque famille de produire absolument tout ce dont elle avait besoin. L'espace ouessantin était donc une région de polyculture-élevage. Terres cultivées et terres d'élevage se dissociaient au sein du finage. L'habitat groupé était structurant de l'utilisation du territoire. Son organisation prend la forme de zones iso-fonctionnelles concentriques (Benoît, 1985).

L'autonomie des exploitations

Une association originale culture-élevage

En 1900, les Ouessantins produisent essentiellement de l'orge qu'ils appellent du « blé ». Ils en font leur pain. Le succès de la céréale vient surtout du fait qu'elle est relativement facile à battre et à moudre, contrairement à l'avoine qu'ils en produisent cependant pour nourrir leurs chevaux et préparer une bouillie. La paille d'avoine est utilisée pour fabriquer des amarres qui, tressées sur les tas de paille et de foin, les préservent des assauts du vent. (Brigand L. et Le Berre I., 1994)

Le seigle est très peu cultivé : peut-être un demi-sillon par famille. On en a seulement besoin pour préparer les liens qui serviront au moment de la moisson à regrouper les gerbes des autres céréales. Le froment est peu cultivé par les îliens.

Par contre, les pois sont produits en plus grande quantité, à la fois pour l'alimentation humaine et pour les cochons. Les Ouessantins cultivent aussi des vesses qu'ils appellent « lentilles ». Crues, elles servent de nourriture aux chevaux ; cuites, aux cochons.

La pomme de terre a également une place de choix dans l'inventaire des cultures d'Ouessant. Les plus petites sont destinées aux cochons, les plus grandes aux hommes, les moyennes sont conservées comme semences.

Il faut ajouter encore les navets, les panais, les betteraves, les choux et les fèves pour lesquels on réserve des petites surfaces : on les utilise pour la soupe. Les panais et les betteraves sont également donnés aux vaches.

Pour en finir de la nourriture aux animaux, les Ouessantins sèment du mistillon : c'est un mélange de pois, de « lentilles » et d'orge que l'on coupe en herbe (Brigans L. et Le Berre I., 1994).

Maintien de la fertilité par autofourniture

Le médecin de la Marine à Ouessant, en 1881-1882, note à propos du maintien de la fertilité : « Les seuls engrais employés par les ouessantins sont, en très faible quantité, les excréments de leurs bestiaux, mais surtout les nombreuses variétés de varechs qu'ils retirent de la mer ».

Une agriculture communautaire

La vaine pâture

Ce qui est sans doute le plus étonnant sur Ouessant, c'est le mode d'élevage traditionnel des moutons, vaches et chevaux. Il se singularise par l'alternance attache-vaine pâture au cours de l'année, ce qui suppose une utilisation communautaire de toutes les terres qui ne sont pas encloses de murs, c'est-à-dire de toute l'île à l'exception des jardins et de quelques champs. Déjà, au milieu du siècle dernier, Ouessant se singularise par rapport au reste du Finistère : « Ouessant est une contrée à part, la vaine pâture y est pratiquée sur toute la surface de l'île pendant six à sept mois de l'année. Dès le 15 juillet, le sol est livré à plus de 6000 moutons, sans compter les chevaux et quelques vaches qui parcourent les 1562 hectares de l'île dans tous les sens jusqu'au 15 mars » (Gestin F. et al. 1982). Le reste du temps, les animaux sont à

l'attache.

L'usage communautaire du sol insulaire pendant la moitié de l'année est une forme indirecte d'entraide, tradition liée à l'exiguïté et à la pénurie. Tout comme les échanges de terrains et les locations de parcelles, il permet de corriger partiellement les inégalités de propriété. Les terres louées, si l'on exclut un ou deux cas particuliers, ne procurent pas un revenu au sens propre du mot. Quelques sillons sont habituellement cultivés contre une demi-livre de beurre ou un morceau de lard que l'on porte au propriétaire quand on le peut, l'échéance n'étant fixée à la Saint-Michel que pour les loyers en argent dus pour les parcelles plus conséquentes. Mais, dans l'ensemble, on n'est pas très strict et quand une famille pauvre ne peut payer, « on laisse aller les choses » (archives communales).

La conscience collective du territoire insulaire

Sur Ouessant, la répartition de la propriété, dispersion fonctionnelle des biens, est caractéristique des pays de « champs ouverts » - mais c'est la miniaturisation et l'éloignement par rapport au lieu d'habitat qui frappent ici. Apparaissent donc ainsi comme imbriqués deux schémas d'occupation de l'espace : l'un lié à un habitat très dispersé, contrairement à ce qui se rencontre habituellement en pays d'openfield (et qui rapproche en cela Ouessant des pays de bocage), l'autre relatif à un autre type de communauté plus vaste qui est le propre des pays d'openfield.

En effet, contrairement à ce qui s'observe en pays de bocage, les différents territoires ainsi cernés n'investissent pas ici la totalité de l'espace - ils constituent des îlots autour des noyaux d'habitat.

Alors qu'en pays de bocage chaque parcelle est, d'une part, désignée par un microtoponyme qui lui est propre et d'autre part, rattachée à un espace qui les regroupe (le village), on relève ici une structuration différente.

Il semble que la notion de « village » soit limitée, dans la conscience qu'en ont les groupes répartis sur le territoire de l'île, à deux types d'espaces. L'un, que l'on pourrait dire « public » est constitué de parcelles désignées par le seul nom du village. L'autre, que l'on pourrait dire « commun » (au sens de communément reconnu par le seul groupe concerné), est composé de parcelles désignées elles aussi par le nom du

village, mais également par un microtoponyme, comme cela se passe en pays de bocage.

En sont exclus, dans leur quasi-totalité, les « mezadou » et autres espaces de terres libres de clôtures qui constituent ainsi ce que l'on pourrait appeler un espace « collectif » dans la mesure où, au sein du territoire global de l'île, les éléments de propriété qui le composent ne sont inclus dans aucun sous ensemble ainsi que « le village », au sens où aucun village en particulier, aucune entité humaine désignée n'est impliquée dans l'espace en question. C'est ainsi l'île dans sa globalité qui semble se reconnaître dans ce type d'espace.

Il est donc possible que le milieu îlien en lui-même soit un élément unificateur plus puissant que ne le sont les limites d'une commune continentale où les « villages », au sein d'un ensemble aux limites physiques plus floues, peuvent fédérer davantage.

Cependant, au sein de ce paysage, aux contraintes collectives fortement marquées, les ouessantins ont su progressivement mettre en place un système de gestion où les individualités prennent le pas sur la collectivité au point de ne plus se soumettre aux règles qu'implique en elle-même la structuration du paysage. S'ils ont pu malgré tout continuer à constituer une communauté au sens plein du terme, c'est sans doute grâce aux limites contraignantes de la géographie. C'est en effet cette situation particulière qui les a enfermés dans la spécificité d'une culture dont ils ont pu maîtriser seuls l'évolution... et qui ne fonctionne encore aujourd'hui que dans la mesure où l'île peut maintenir son autonomie par rapport au continent.

Depuis 1950, les revenus des hommes augmentent et cela contribue sans doute à accélérer le déclin des activités agricoles : « c'est depuis que les femmes de marins ont des « avantages » pour aller voir leurs maris dans les ports que la culture et l'élevage ont été abandonnés » (Couix G. et Le Berre I., 1996).

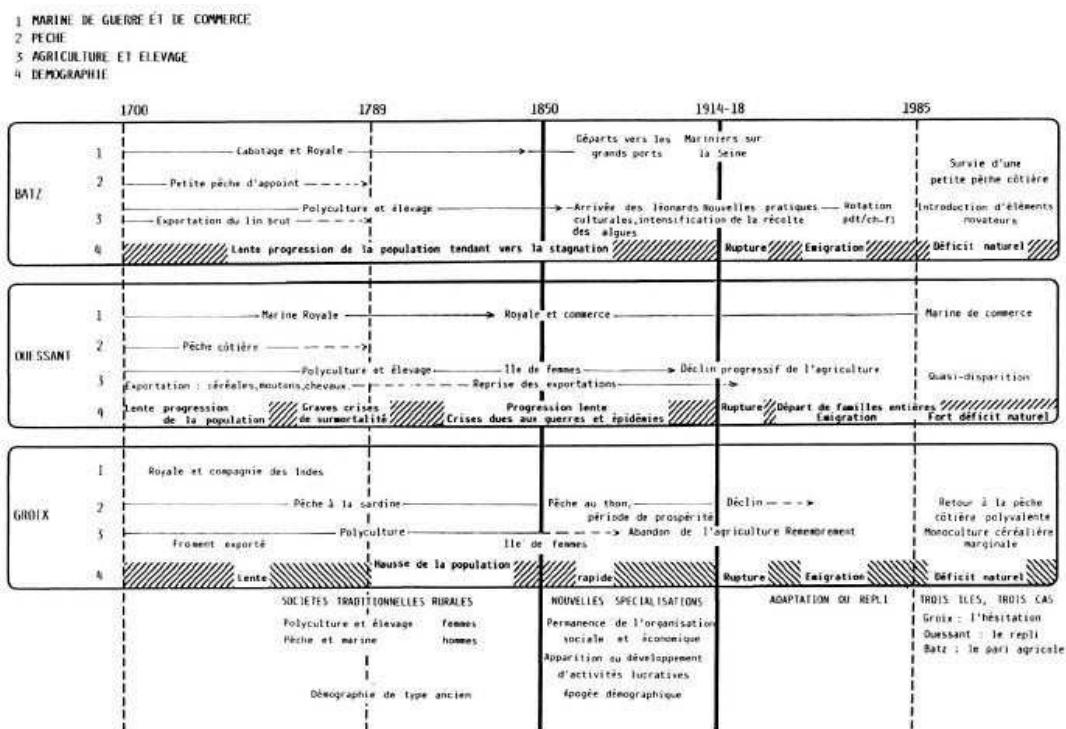


Illustration 5: Illustration 4: Tableau synopsis et récapitulatif des évolutions socio-économiques des îles de Batz, Ouessant et Groix depuis le XVIIIe siècle (Brigand L. et Le Demez M., 1987)

Cette aisance nouvelle, ce saut dans la modernité, déclenchent immédiatement une série de conséquences qui font littéralement exploser la société traditionnelle ouessantine. A partir des années 1970, l'économie de l'île repose entièrement sur la marine marchande. L'agriculture et l'élevage, sous leurs formes héritées de l'époque d'autosubsistance ont quasiment disparu, à l'exception de l'élevage du mouton qui fait alors figure d'élevage identitaire et de la culture de la pomme de terre pour la consommation familiale.

« Les femmes qui avaient tant peiné à travailler les terres à la bêche et à élever vaches, chevaux, moutons, cochons, arrêterent rapidement de cultiver les champs et de soigner leur petit troupeau, puisqu'elles pouvaient s'approvisionner facilement dans les commerces du bourg. Les derniers battages au fléau dans les cours eurent lieu en 1950, chevaux et vaches disparurent dans la décennie. Les dernières vaches de l'île furent vendues en 1965. Les femmes continuèrent seulement à cultiver un petit jardin et quelques sillons de pommes de terre à proximité des maisons et ne gardèrent que leurs moutons qui les occupaient sans que cela fût trop dur » (Gestin F. et al., 1982).

En réalité, Ouessant se trouve dans un « cercle vicieux » : la diminution du cheptel (vaches et chevaux) entraîne de moindres besoins en fourrage et provoque la diminution des prairies artificielles (trèfles essentiellement). Or celles-ci constituaient un excellent précédent dans l'assolement pour les céréales. Les rendements de ces dernières s'en trouvent affectés, d'autant plus que le processus est encore accéléré par la diminution du fumier.

Ainsi, en 1920, 50% de la superficie est cultivée, comme dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. En 1970, seuls 21% restent mis en valeur. A la même époque, les exportations de bovins et céréales cessent et en 1976, 10 hectares sont mis en valeur (0,6% de la superficie) ; les moutons sont beaucoup moins dépendants que le reste du cheptel de la diminution des cultures et l'abandon de l'agriculture n'a pas directement de conséquence sur leur nombre : c'est ce qui explique son maintien à un niveau élevé jusqu'aux années 1970 (1600 têtes en 1976). En effet, les friches leur fournissant des terrains de parcours. C'est plutôt leur qualité qui en pâtit. A la veille du plan de relance agricole, l'état sanitaire du troupeau est en effet assez déplorable ; les pâtures qui ne sont plus fauchées régulièrement favorisent le parasitisme et c'est essentiellement ce qui provoque leur diminution. En cause, la strongylose, parasite des poumons et des intestins, liée à un défaut de phosphore de cuivre, de manganèse, ce défaut étant dû à une stérilisation de la terre par manque d'apport de composant minéraux et de fertilisation des terres (Gourmelon F. et al., 2001).

Les observateurs extérieurs, qui secrètement auraient souhaité que l'île reste comme avant, comme ils l'aimaient, parlèrent alors de « naufrage agricole ». « Bientôt l'île fut couverte de friches et l'on commença à s'inquiéter pour le troupeau de moutons atteint de la maladie du piétin car les bêtes n'avaient plus que de trop hautes herbes à brouter. » (Gourmelon F. et al., 1995).

Les relances sociales qui reposaient jusque-là sur le travail, se disloquent. Cette situation donne lieu à une baisse démographique. Entre 1968 et 1975, 70 familles quittent l'île ce qui entraîne une baisse de la population de 20% (Péron F, 2012).

3 Les relances manquées de l'agriculture insulaire

Des agricultures coopératives

Les comices agricoles

En 1909, la commission de la statistique agricole réunie pour étudier les résultats de 1908 constate que « la surface cultivée en céréales tend à diminuer ». On impute cela au trop grand morcellement de la propriété, à l'éloignement des différentes parcelles qui en découle et l'on émet le vœu qu'un comice agricole soit créé à Ouessant qui serait un stimulant pour les cultivateurs. « Il faudrait encourager le cultivateur à employer dans les travaux des procédés plus économiques et ses profits seraient plus grands... il y aurait lieu d'introduire et de favoriser la culture maraîchère (en effet les habitants doivent avoir recours aux marchands de légumes qui viennent du Conquet et d'ailleurs), des subventions sont proposées, des récompenses annoncées à ceux qui feraient preuve d'initiative, de zèle et d'esprit d'invention. » (archives PNRA)

L'année suivante la commission regrette qu'il n'ait pas été donné suite aux vœux qu'elle a émis. En constatant encore la diminution de la culture des terres, elle met l'accent sur d'autres éléments et en particulier sur la « difficulté du transport des produits agricoles, ne pouvant écouler le produit de ses terres, le laboureur se borne donc à ne produire que la récolte suffisante à la consommation de sa ferme ». La création d'un comice agricole est encore présentée comme pouvant remédier à cet état de fait en favorisant entre autres « l'exportation de l'excédent des récoltes : céréales, pommes de terre, etc... ». C'est en effet le problème de l'écoulement des produits qui semble dominer dans les difficultés que rencontrent les Ouessantins. « Comme au XVIIIe siècle pour d'autres raisons, comme au XIXe à cause de l'absence de liaisons régulières, les Ouessantins en ce début du XXe siècle doivent limiter leur production. »

L'idée qu'un comice agricole puisse remédier à ce problème ne rencontre en tout cas aucun écho au niveau départemental. Et en 1913, on renonce à l'idée du comice agricole.

Il faudra attendre encore 45 ans environ pour qu'on envisage de repenser le problème ouessantin et qu'on essaie de trouver une solution à l'abandon de l'agriculture. On

essaye alors de faire entrer les ouessantins dans des schémas propres au continent : le remembrement et la restructuration totale de l'élevage ovin apparaissent comme des leit-motiv à partir de cette époque.

L'idée de remembrement préside donc à tous les projets de relance. En effet, en 1952, lors d'une réunion cantonale tenue par le Préfet à Ouessant, l'ingénieur en chef du génie rural avait indiqué que « le remembrement des terres était à la base de la rénovation de l'agriculture ». C'est donc un regroupement des terres cultivables afin de « les clôturer et les protéger ainsi contre les moutons, suppression des parcelles enclavées, suppression du travail pénible à la bêche et introduction du tracteur, de la charrue, d'un matériel de récolte (faucheuse, arracheuse de pommes de terre) » (archives PNRA).

On peut être à la fois amusé mais aussi un peu effrayé par une telle méconnaissance de la réalité ouessantine, de l'attachement profond des habitants à des structures, à tout un système qui constitue leur histoire, par l'absence de considération pour ce qui a fait leur vie, au nom d'un développement donc la constante est l'uniformité.

Les 22 et 23 juin 1975, la Chambre d'Agriculture lors de sa première session ordinaire à Ouessant évoque les difficultés qu'un remembrement autoritaire ne manquerait pas de susciter (« compte tenu de la structure foncière, celui-ci n'irait pas sans conflits ») et on fait parallèlement remarquer que « si pour l'agriculture, le remembrement présente un intérêt, il peut présenter de graves dangers dans la mesure où les terrains dégagés seraient trop bien utilisables pour une urbanisation anarchique ». On prend donc progressivement conscience de la complexité du problème ouessantin, du risque qu'il y a peut-être à vouloir perturber trop profondément les structures existantes. On propose donc que s'il y ait un regroupement foncier, celui-ci se fasse dans le cadre d'un « groupement foncier agricole ». Il y a donc ici prise en compte du contexte historique et sociologique, accent mis sur les obstacles et les risques.

La raison la plus souvent invoquée à l'encontre de l'idée même de remembrement par les autochtones est relative à la suppression des repères visuels ; les labours opèrent

en effet un nivellement des parcelles, les bornes sautent....

Ce qui est significatif, c'est surtout qu'un amalgame soit fait entre propriété et droit d'usage. Le repère visuel n'est donc pas le seul critère (le plan cadastral peut continuer à servir de référence) et c'est la propriété en elle-même qu'on craint peut-être de voir remise en cause, bien qu'en droit, elle ne soit en rien affectée.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas tellement le fait de trouver des parcelles disponibles qui pose problème à l'installation future d'un nouvel agriculteur en 2013, mais celui de les organiser en fonction des besoins de l'exploitation.

La vaine pâture révisée (restructuration élevage ovin)

L'enquête sur l'assurance vieillesse agricole réalisée en août 1959, relève elle aussi que le régime de la vaine pâture empêche toute culture et voue à l'échec toute initiative en matière de relance agricole.

C'est en effet, la pratique de la vaine pâture qui commande en quelque sorte tout le système agricole à Ouessant. Adaptée à une agriculture d'un type particulier, elle s'est en effet figée, nous l'avons vu dans sa forme ; elle n'en est plus la résultante directe mais au contraire le pivot autour duquel le reste gravite.

C'est aussi en pays de champ ouvert le droit de tous, même des plus déshérités, sur la terre. C'est la pratique de la vaine pâture qui détermine l'espace au sein duquel le groupe se reconnaît et dont il fixe lui-même les limites. C'est donc plus qu'une simple habitude, plus qu'un mode d'élevage parmi d'autres, et c'est là qu'il faut mesurer le poids de l'Histoire, prendre en compte les modes de vie et les savoir-faire.

Une tentative intéressante de relance agricole a pourtant été menée en 1959 à l'instigation de Monsieur l'Abbé Gueguen alors curé d'Ouessant. A sa demande, en effet, Monsieur Perus, directeur départemental des services vétérinaires, vient à Ouessant pour envisager avec la population la possibilité d'un « aménagement » du système de la vaine pâture. Celui-ci propose de maintenir l'élevage communautaire du mouton en l'inscrivant dans un système coopératif : le nombre de parts détenues par chaque actionnaire y aurait été proportionnel au nombre de ses moutons et un berger aurait assuré la surveillance du troupeau commun. Mais cette initiative n'a pas eu de suite.(archives PNRA)

Il n'était pas question de remettre en cause d'une quelconque façon l'intégrité même du système, pas question de l'aménager quelque peu. Comme c'est le cas pour son lopin de terre, le ouessantain veut toujours pouvoir retrouver « son » mouton.

Un projet collectif pensé par l'intérieur

En 1977, un ingénieur agronome, Jean-Yves Moign, fut dépêché à Ouessant par le Parc d'Armorique, en concertation avec la municipalité d'Ouessant, avec l'aide de fonds de la « rénovation rurale », pour une durée de quatre ans, avec pour mission de tester les possibilités de relance agricole, au niveau en particulier du mouton et de la pomme de terre.

C'est à un lent travail d'enquête préalable que s'est livré Jean-Yves Moign, parallèlement à un travail d'information et la confrontation des idées à permis que soit élaboré collectivement un projet pensé de l'intérieur par les ouessantains. La volonté de concertation a donc présidé à la mise en œuvre de l'expérience. Consciencieux et vite passionné par le sujet, l'ingénieur commença par se rendre de maison en maison pour interroger les habitants. De ces entretiens, il déduisit deux choses : il est possible de « réveiller » de l'agriculture dans le cadre de petites unités de production en mobilisant une centaine de familles. Pour cela, il faut prouver à la population, rétive au changement, qu'il est possible sur Ouessant, de faire des récoltes et d'élever des moutons, des vaches et des porcelets avec des méthodes modernes.

Le projet prend forme. L'objectif est multiple : remettre en culture 25 à 30 hectares en pommes de terre, développer un troupeau de moutons (avec le label pré salé) pour l'exportation, produire des légumes « bio » primeurs et, avec les moutons, fournir en laine une filature qui serait créée à Ouessant. A la campagne, la population, maintenant motivée, s'organise en équipe de quartier sur la base de 8 à 10 groupes travaillant ensemble.

Le démarrage de la relance agricole se fit dans l'enthousiasme. Pour les femmes, c'était d'abord le plaisir de retrouver l'ambiance du travail collectif de leur jeunesse. Mais évidemment, il fallait quand même fournir des efforts conséquents et suivis. Il est intéressant de remarquer donc, que, dès le départ, on est arrivé à une gestion communautaire des espaces de culture. Les structures anciennes ont ainsi été en quelque sorte réinvesties. C'est à l'échelle du quartier et à l'intérieur de celui-ci, au

niveau du village qu'a été pensée l'exploitation des terres, que se sont opérés les choix : l'organisation sociale propre aux pays d'openfield a ainsi été spontanément « réinventée », alors que le XIXème siècle l'avait fait rentrer dans une impasse.

Or, si ce projet était sociologiquement intéressant (faire revivre les villages), techniquement possible (une charrue puis une moissonneuse-batteuse furent débarquées, on construisit des enclos délimités par des grillages), médiatiquement avantageux pour l'île (en juillet 1977, le sénateur André Colin put quitter l'île en hélicoptère avec en main un sac en plastique transparent rempli de carottes que les journalistes prévenus, s'empressèrent de filmer), il était économiquement superflu. Les familles vivant sur l'île, où l'on dépense peu, n'avaient nul besoin de revenus supplémentaires.

En 1980, un GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commune) est monté avec trois jeunes d'Ouessant. Ce sera l'ARAAO (Association pour la Relance des Activités Agricoles d'Ouessant) qui regroupe exclusivement des femmes, une quinzaine., et comprenant également aux côtés de ces productrices : la commune d'Ouessant, le Parc Naturel Régional d'Armorique, l'APPIP (Association pour la Protection et la Promotion des Îles du Ponant), le Conseil Général du Finistère.

Mais la dynamique n'est plus au rendez-vous. Le GAEC survit difficilement. Repris par une seule personne qui proposa des légumes l'été sur la place de l'église.

Ainsi, passant par l'idée communautaire, le problème du morcellement qui avait pu précédemment apparaître comme difficilement surmontable, a ainsi été résolu. Il y a eu en effet dissociation entre propriété et exploitation, et l'intégrité de la première n'a pas été remise en cause.

On a ainsi procédé à un remembrement de fait, permettant la mise en œuvre de techniques modernes d'agriculture, sans toucher pour cela à la propriété du sol. Le principe adopté a été la location..

De plus, la vaine pâture fait donc toujours partie du système : on n'a pas cherché à la supprimer alors que dans tous les projets antérieurs cela était passé comme préalable à tous développement de l'agriculture.

Le système mis en place a donc permis un regroupement foncier modéré souple, résolu

à l'amiable, laissant sa place à la vaine pâture tout en permettant le développement de structures modernes d'exploitation.

Des agricultures de production

L'élevage industriel

Pour couvrir les besoins de l'île en lait, il faudrait une vingtaine de laitières. Mais au milieu des années 90, pas une seule goutte de lait n'est produite sur l'île.

« En 1995, un agriculteur de Lesneven met en place un élevage de vaches laitières. On comptait une quinzaine de laitière de race française Frisonne Pie Noire. Le lait est immédiatement conditionné grâce à une machine à ensacher : il est en partie transformé en beurre et en yaourts (ce qui valorise au mieux le lait). En 1997, 30 500 litres de lait, 7 300 yaourts, 950 kilos de beurre et 2 300 unités de lait gélifié ont été vendus » (Palluel D.)

La production et l'écoulement du lait sur l'île ne pose donc pas de problèmes majeurs. Comme pour la production de légumes il s'agissait avant tout de répondre aux besoins des ouessantins, d'essayer de produire sur place ce qui était consommé. Mais le but de l'opération était également d'intéresser véritablement un ou plusieurs jeunes de l'île à la production. Mais même si certains d'entre eux voulaient bien être salariés sur l'exploitation, ils ne se sentaient pas prêts à prendre vraiment leurs responsabilités. De toute façon, les emplois offerts sur la ou les exploitations seraient forcément limités. Pour créer véritablement des emplois, pour dynamiser l'économie de l'île, il faudrait que l'agriculture s'ouvre sur l'extérieur crée des ateliers spécialisés.

Les cultures de plein champs

En 1987, Georges Baclet note qu'il n'est pas question de revenir aux cultures anciennes telles que blé, orge, avoine nécessitant de grandes parcelles mais que la culture des primeurs et des pommes de terre peut être envisagée.

Mais on se heurte toujours au problème de l'écoulement des produits, à leur coût surtout, à la perte qui y est liée. C'est essentiellement à ce fait qu'est dû l'échec de l'entreprise menée à partir de 2007 par une personne, qui, au départ, s'était lancée dans la maçonnerie et l'entretien des espaces verts, puis qui s'est orientée vers la production de légumes biologiques. Ce dernier avait pourtant profité de la possibilité

qu'offre Ouessant, grâce à la douceur de son climat, d'obtenir des primeurs (artichauts), quinze jours environ avant la zone légumière de St Pol de Léon. Au vu des résultats agronomiques obtenus (très bon rendements, précocité), la production de pommes de terre primeurs comme une des richesses de l'île pouvait être envisagée. Et même s'il a fait preuve d'un bon sens du marketing pour conditionner et valoriser ses produits, il semble que la production ait eu du mal à décoller et que ce néo-agriculteur ait eut quelques difficultés à trouver un créneau à exporter ses produits. C'est dans le transport que réside la difficulté majeure, le problème plus lié à son coût qu'à celui de sa fréquence : la pomme de terre primeur est une denrée périssable et ne supporte pas le stockage. La seule solution pour faire face au problème de transport aurait été un conditionnement sur place et un écoulement du produit fini, mais les surfaces regroupées n'étaient pas suffisantes pour justifier un tel investissement...

De plus, bien que cet agriculteur est en partie réussi à résoudre le problème foncier (achat et location d'un certain nombre de parcelles permettant de regrouper des espaces de culture satisfaisants), il s'est heurté à des difficultés à sa faire accepter : un certain nombre de personnes lui ont reproché de s'être approprié des terrains sans demander l'accord des propriétaires. En février 2013, après avoir posé un ultimatum à la commune pour résoudre le problème du foncier, l'entreprise s'arrêta.

4 Sensibilité respective de chaque forme d'agriculture historique aux facteurs d'échec [Synthèse Historique]

1. Les agricultures traditionnelles de subsistance

- **une agriculture d'auto-subsistance**

- l'exploitation traditionnelle remarquablement fixe

- l'organisation concentrique de l'espace agricole insulaire

- des « fermes » miniatures toutes semblables

- l'autonomie des exploitations

- une association originale culture-élevage

- maintien de la fertilité par autofourniture

- **une agriculture communautaire**

- la vaine pâture

- la conscience collective du territoire insulaire

=> rupture de l'isolement – salaire « extérieur » - le naufrage agricole (1950-1970)

2. Les relances manquées de l'agriculture insulaire

- des agricultures coopératives

les comices agricoles

(surfaces cultivée → morcellement parcellaire / maraîchage → écoulement)

=> faire entrer les ouessantins dans des schémas propres au continent

rq : le remembrement (→ attachement à la propriété)

la vaine pâture révisée (restructuration élevage ovin)

→ attachement à la propriété

un projet collectif pensé par l'intérieur

→ groupes de travail (remembrement de fait) / structure associative

GAEC (ARAAO)

élevage : vaine pâture

→ économiquement superflu / écoulement

- des agricultures de production

élevage industriel

→ vaches laitières : local (responsabilisation - emploi + écoulement)

cultures de plein champs

→ maraîchage – primeur : exportation (foncier + écoulement)

Tableau 2: Sensibilité respective de chaque forme d'agriculture historique aux facteurs d'échec

		Facteurs d'échec				
		économique			foncier	
		salaire	écoulement	emploi	parcellaire	propriété
Formes d'agricultures	auto-subsistance	x				
	communautaire	x				
	coopérative	x	x		x	x
	production		x	x	x	

1 Les nouvelles agricultures insulaires

Les résultats de l'audit patrimonial concernant la recherche de stratégies de développement agricole sur l'île d'Ouessant entraîne la définition de nouveaux scénarios. Ces scénarios étant défini par les acteurs institutionnels du territoire sur la ou les forme(s) souhaitable(s) de l'agriculture à développer sur l'île, sachant que cette activité y a pour le moment disparu.

Des agricultures paysagères

Une agriculture d'entretien

Seule l'activité traditionnelle d'élevage ovin maintenue sous sa forme alternant élevage au piquet et gestion extensive selon le système de la vaine pâture et des actions de défrichage à l'initiative de particuliers ou des collectivités (Mairie, Parc Naturel Régional d'Armorique) permettent actuellement de ralentir cet enfrichement.

Malgré tout, les espaces pâturés, et entretenus par un fauchage régulier, ne se cantonnent plus aujourd'hui qu'aux bordures des habitations. Le reste de l'île évolue vers la friche : colonisation de tous les milieux par des formations de ronciers, de fougères, de fourrés ou de landes. Friches, devenues un problème environnemental et sa gestion un enjeu important de la préservation de la diversité biologique et de la qualité paysagère.

Dans ce contexte de sous-pâturage de l'espace ouessantin, on peut s'interroger sur la capacité du pâturage à limiter la progression des broussailles et des fourrés qui représentent les stades les plus évolués de la dynamique d'enfrichement (Francoual, 1993 : Bioret et al. 1994). En effet, la tendance actuelle est marquée par une régression des zones pâturées et une augmentation concomitante des broussailles.

Une agriculture subventionnée

Sur une île, considérée comme un micro-territoire, la politique est toujours un volet à part, à titre d'exemple, expérimentale. Les collectivités cherchent aujourd'hui à créer une agriculture pérenne et structurée, et dans ce cadre, depuis juillet 2013, un projet d'installation d'un agriculteur est à l'étude en production de beurre de haute qualité. Le projet consiste en un élevage de 60 vaches laitières + jeunes =100 ; 3 personnes (1élevage, 1transformation, 1soutien) ; 100 hectares terres + foin (défrichage) ; en système tout herbe – séchage en grange (2000m²).

Afin d'éviter que ne se réitère les abandons successifs des exploitations, notamment pour résoudre le problème du foncier, les collectivités ont décidé que les terrains d'exploitation seraient mis à disposition de l'agriculteur par la DDTM à travers le programme de mise en valeur des terres incultes. En ce qui concerne les bâtiments agricoles ainsi que l'habitation de l'agriculteur, ils lui seraient loués par la mairie. De plus, l'agriculteur recevra des subventions allouées par le département pour le transport des matériaux brut, ainsi que pour celui des produits finis, ajoutée à quoi, viendront les aides de l'AIP au no du développement économique.

On peut donc s'interroger sur la viabilité économique de l'exploitation et de l'intérêt économique pour le territoire, à l'image de la « ferme insulaire » de Quemenez, qui dépend en quasi totalité des subventions extérieures. D'autant plus que l'exploitation ne serait pas créatrice d'emploi (un seul poste) et ne créerait pas une dynamique de développement d'une filière car l'agriculteur importerait toutes ces céréales de sa ferme située à Redon, et vendrait l'intégralité de sa production de beurre de haute qualité à une chaîne d'hostellerie sur le continent.

La prise en compte par les politiques de la variable foncière s'inscrit plutôt dans une volonté environnementale, de lutte contre l'enfrichement par l'intermédiaire du fourrage pour les bêtes, mais également par la mise à disposition des moyens matériels de défrichage.

Des agricultures patrimoniales

Une agriculture de protection

Comme pour de nombreux autres sites littoraux bretons, l'île d'Ouessant bénéficie d'une multitude de classements et de labels.

La totalité de l'île est englobée dans une Zone d'importance communautaire pour les oiseaux (ZICO) définie au titre de la Directive Européenne Oiseaux (1979).

Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF de type I) englobe une large bordure littorale ainsi que les zones humides intérieures.

La totalité de l'île est incluse dans le Parc naturel régional d'Armorique depuis 1970.

Et, à partir des années 1980, la presse, la radio et le cinéma s'intéressent de plus en plus à l'île et la font connaître. Ouessant n'est plus une petite île oubliée. Elle est devenue un lieu-phare du littoral breton et de la France. Les actions visant à protéger l'île et ces abords changent à la fois d'échelle géographique, de nature et d'acteurs, par l'intégration de l'archipel de Molène et de l'île d'Ouessant dans le réseau planétaire des réserves de biosphères qui s'érigent progressivement autour du monde sous l'égide de l'UNESCO. La « réserve », est inaugurée en 1988 par le ministre de l'Environnement Brice Lalonde. Les îlots satellites, à l'exception de Keller, sont ainsi classés en réserve biologique et gérés par l'association Bretagne Vivante-SEPNB, en collaboration avec le CEMO ; la bordure littorale correspondant au site classé est alors définie comme zone tampon et la partie centrale de l'île est en zone de transition.

Dans le cadre de de la mise en œuvre de la Directive européenne Habitats faune flore (1992), la partie littorale de l'île et les îlots font partie du périmètre de la Zone spéciale de conservation (ZSC), et les pointes nord-est, est et sud-ouest sont intégrées à la Zone de protection spéciale (ZPS), l'ensemble étant regroupé dans le site natura 2000 « FR 5310072 Ouessant Molène ».

La politique d'acquisition foncière du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres se traduit quant à elle par l'achat de quelques parcelles sur la côte nord, essentiellement situées autour du fort du Kernic, ainsi que les annexes du phare du Stiff. Le morcellement du foncier et les traditions liées à l'indivision constituent un frein à la mise en œuvre de cette politique.

Une zone de préemption plus étendue à été définie sur 436 ha sur la frange côtière de

l'île.

Enfin, depuis fin 2007, le milieu marin est intégré au Parc naturel marin d'Iroise.

Une agriculture patrimoniale/identitaire

L'agriculture est sûrement l'activité la plus « productrice » de paysages. Longtemps caractérisée par son organisation spatiale, cette agriculture est à l'origine des grands traits paysagers :

- La rigueur du climat ne permettant pas la croissance de haies denses, ce sont les murets de pierres sèches qui furent utilisés comme clôture. Ils caractérisent encore aujourd'hui le paysage ouessant.
- Élément essentiel du paysage ouessant, les embruns salés ont également façonné les espèces végétales (les landes de pelouses rases) et les espèces animales (mouton noir d'Ouessant)
- De plus, les parcelles cultivées en lanières bombées, « séparées par des fossés, ménagées par des bêchages successifs » répondant à la fois aux fonctions d'écoulement des eaux, et de limites, sont calculées en sillon (mesure créée pour s'adapter au morcellement).
- Et enfin, le patrimoine architectural agricole séduit aujourd'hui les visiteurs : les moulins familiaux, les puits ou les abris à moutons.

Une agriculture durable

Largement issue du regard de nos sociétés urbaines, la critique d'un modèle de développement insulaire peu respectueux d'un environnement détérioré et à l'abandon, débouche sur une volonté de protection des milieux. Il s'agit bien de prendre en compte la fragilité des écosystèmes dans une gestion des territoires intégrant également une dimension économique et socio-culturelle, notamment un fort mouvement de « patrimonialisation », symbole d'un équilibre passé. In fine, c'est bien l'idée de reconstituer un système viable qui est prônée avec la volonté d'infléchir les dynamiques exogènes en leur substituant des pratiques locales.

« Comme concept de gestion des territoires, le développement durable peut s'inscrire dans ce système territorial capable de prendre en compte la multiplicité des fonctions et des acteurs/actants entrant en jeu, et la complexité de leurs interrelations. On peut alors

émettre l'hypothèse que la durabilité dépendra des modalités d'appropriation et d'usage des ressources territoriales, sachant que le territoire est partagé, qu'il crée des liens entre les acteurs, qu'il est doté d'un enracinement historique, d'une identité et de symbolisme. » (Taglioni, 2006) Le développement territorial durable est donc appréhendé comme un processus s'appuyant sur la coordination des acteurs, la valorisation des ressources locales, et le territoire lui-même comme condition et finalité des actions et des acteurs. (Miossec, 2004)

Mais ceux-ci sont nombreux et disposent de capacités de décision inégales et cet emboîtement d'échelles d'intervention crée une interférence entre deux logiques d'acteurs. La première est celle de réalisations, souvent individuelles, qui tiennent compte des dimensions environnementales et économique : écotourisme, « agriculture de terroir », labellisation des produits, valorisation patrimoniale, etc. Et une seconde approche, plus globale, provenant des nombreuses initiatives soutenues par organisations externes : département, région ou État dont l'objectif est de promouvoir un développement intégré des économies insulaires en respectant « au mieux » l'environnement.

Ainsi, en 2012, L'APPIP a signé pour les îles bretonnes un Contrat de Développement Durable avec la région Bretagne et une Convention avec l'État au titre du Contrat de Projet qui permettent d'aider les investissements sur les îles. Les principales affectations de ces crédits concernent plutôt le logement, les équipements publics (santé, éducation...) et les activités économiques.

2 Sensibilité respective de chaque forme d'agriculture envisagée aux facteurs d'échec [Synthèse présent]

1. Les agricultures traditionnelles de subsistance

- **une agriculture d'auto-subsistance**

l'exploitation traditionnelle remarquablement fixe

l'organisation concentrique de l'espace agricole insulaire

des « fermes » miniatures toutes semblables

l'autonomie des exploitations

une association originale culture-élevage

maintien de la fertilité par autofourniture

- une agriculture communautaire

la vaine pâture

la conscience collective du territoire insulaire

=> rupture de l'isolement – salaire « extérieur » - le naufrage agricole (1950-1970)

2. Les relances manquées de l'agriculture insulaire

- des agricultures coopératives

les comices agricoles

(surfaces cultivée → morcellement parcellaire / maraîchage → écoulement)

=> faire entrer les ouessantins dans des schémas propres au continent

rq : le remembrement (→ attachement à la propriété)

la vaine pâture révisée (restructuration élevage ovin)

→ attachement à la propriété

un projet collectif pensé par l'intérieur

→ groupes de travail (remembrement de fait) / structure associative

GAEC (ARAAO)

élevage : vaine pâture

→ économiquement superflu / écoulement

- des agricultures de production

élevage industriel

→ vaches laitières : local (responsabilisation - emploi + écoulement)

cultures de plein champs

→ maraîchage – primeur : exportation (foncier + écoulement)

3. Les nouvelles agricultures insulaires

- des agricultures paysagères

une agriculture d'entretien

→ gestion extensive : vaine pâture + défrichage (spatial : sous-pâturage)

une agriculture subventionnée

→ nouveau projet (Tlemarchand) (économique : viabilité)

- des agricultures patrimoniales

une agriculture de protection

→ gestion des espaces sensibles

cadre réglementaire + labels et classements territoriaux (**spatial : sites classés**)

une agriculture patrimoniale/identitaire

- une agriculture durable

→ **décisionnel : échelles** (parc vs. département)

Tableau 3: Sensibilité respective de chaque forme d'agriculture envisagée aux facteurs d'échec

		Facteurs d'échec							
		économique				foncier		spatial	décisionnel
		salair e	écoulemen t	emplo i	viabilit é	parcellair e	propriét é		
Formes d'agricu ltures envisag ée aujourd 'hui	auto- subsistance	x							
	communautaire	x							
	coopérative	x	x			x	x		
	production		x	x		x			
	entretien	x	x	x	x			x	x
	subventionnée				x				
	protection	x	x	x				x	
	identitaire	x	x	x	x	x			
durable		x		x	x	x		x	

3 Moyens institutionnels appropriés et potentiellement mobilisable pour soutenir chaque forme d'agriculture

Les moyens d'action des institutions

Les résultats de l'audit patrimonial concernant la recherche de stratégies de développement agricole sur l'île d'Ouessant définissent également par les acteurs institutionnels du territoire leurs moyens propres, mobilisables pour le soutien de chaque forme d'agriculture.

Tableau 4: Les moyens d'action des institutions

		Types d'action								
		politique		Média tique/ Éduca tif	économique			foncier		actif défrich age
			règleme ntaire		salaire	écoule ment	emploi	parcell aire	propriété	
Acteurs instituti onnels	AIP	« Dével oppeme nt insulair e »		Médiati que			subventio ns			
	CG	« maîtri se foncière »	Mise en valeur des terres incultes			Subventi ons transport			« Mise en valeur des terres incultes »	
	Com.	« gestio n urbanis me » + « Dével oppeme nt local »	Loi littoral, Natura 2000, sites inscrits ou classés, ZPPAUP	Médiati que	subvent ions		subventio ns	Modific ation du cadastre		Direct + Taxe « Barnier »
	C.Lit.		Loi littoral, Natura 2000, sites inscrits ou classés, ZPPAUP	Educati f					« espaces sensibles »	
	DDTM		Mise en valeur des terres incultes							
	PNRA			Charte Parc + Educati f			subventio ns			Direct
	CA									

- L'association des îles du Ponant est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics pour les questions insulaires.
 - Elle améliore le développement des îles
 - Elle promeut les îles comme lieu de vie et de villégiature
 - Elle mutualise les initiatives et les projets
 - Elle anime le réseau des îles et contribue à la synergie entre élus, organismes associatifs et socioprofessionnels pour fédérer les insulaires

- **Le conseil général**
 - Le conseil général du Finistère souhaite contribuer au maintien du foncier agricole (potentiel de production, emplois, aménagement du territoire, biodiversité...) et accompagner les mutations de l'agriculture afin de maintenir les filières fortes et structurées respectueuses des enjeux environnementaux.
 - Il gère également les liaisons maritimes (marchandes ou non) entre les îles et le continent.
- **La commune de Ouessant**
 - Elle lutte de manière directe contre l'enfrichement avec la « taxe barrière »
 - Elle développe l'activité économique
 - Elle a la gestion de la propriété foncière (cadastre)
 - Elle a la gestion de l'urbanisme dans un cadre réglementaire très strict (loi littoral, Natura 2000, sites inscrits ou classés, ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager).
- **Le conservatoire du littoral**
 - Il assure la protection foncière des territoires littoraux (loi littoral, Natura 2000, sites inscrits ou classés, ZPPAUP)
- **La direction départementale des territoires et de la mer**
 - elle met en œuvre les politiques publiques d'aménagement et de développement durable
 - elle peut utiliser le programme de mise en valeur des terres incultes : procédure qui consiste à réquisitionner un terrain abandonné et à le faire exploiter par un agriculteur.
- **Le Parc Naturel Régional d'Armorique**
 - Elle lutte de manière directe contre l'enfrichement avec la « taxe barrière »
 - Sa charte instaure des actions :
 - Conforter la richesse et l'originalité des éléments de patrimoine qui fondent la qualité de vie des habitants
 - Conjuguer l'évolution des activités de l'homme et la valeur des patrimoines naturels, terrestres, insulaires et maritimes

- Faire vivre les patrimoines et la création artistique par des projets fédérateurs
- Transcrire l'esprit du partenariat, du local à l'international

Les formes d'agriculture plébiscitées par les institutions

Tableau 5: Formes d'agriculture plébiscitées par institution

		Acteurs institutionnels						
		AIP	CG	Com.	C.Lit.	DDTM	PNRA	CA
Formes d'agricultures	auto-subsistance							
	communautaire			X				
	coopérative			X			X	
	production							
	entretien	X		X	X		X	
	subventionnée	X	X	X	X	X	X	X
	protection			X	X		X	
	identitaire						X	
durable	X	X				X		

Support institutionnel pour chaque forme d'agriculture [Synthèse]

Tableau 6: Support institutionnel pour chaque forme d'agriculture

		Moyens d'action – Facteurs d'échec									
		Politique	Médiatique/Éducatif	réglementaire	économique				foncier		actif défrichage
					salaire	écoulement	emploi	viabilité	parcellaire	propriété	
Formes d'agricultures	auto-subsistance				X						
	communautaire	« gestion urbaine » + « Développement local »	Loi littoral, Natura 2000, sites inscrits ou classés, ZPPAUP	Médiatique	Subventions (X)		subventions		Modification du cadastre		Direct + Taxe « Barnier »
	coopérative	« gestion urbaine » + « Développement local »	Loi littoral, Natura 2000, sites inscrits ou classés, ZPPAUP	Médiatique + Charte Parc + Educatif	Subventions (X)	X	subventions		Modification du cadastre (X)	X	Direct + Taxe « Barnier »

production					x	x		x		
entretien	« Développement insulaire » + « gestion urbanisme » + « Développement local » (x)	Loi littoral, Natura 2000, sites inscrits ou classés, ZPPAUP	Médiatique + Charte Parc + Educatif (x)	Subventions (x)	x	Subventions (x)	x	Modification du cadastre	« espaces sensibles »	Direct + Taxe « Barnier »
subventionnée	« Développement insulaire » + « maîtrise foncière » + « gestion urbanisme » + « Développement local »	Mise en valeur des terres incultes + Loi littoral, Natura 2000, sites inscrits ou classés, ZPPAUP	Médiatique + Charte Parc + Educatif	Subventions	Subventions transport	Subventions	x	Modification du cadastre	« Mise en valeur des terres incultes » + « espaces sensibles »	Direct + Taxe « Barnier »
protection	« gestion urbanisme » + « Développement local »	Loi littoral, Natura 2000, sites inscrits ou classés, ZPPAUP	Médiatique + Charte Parc + Educatif (x)	Subventions (x)	x	Subventions (x)	x	Modification du cadastre	« espaces sensibles »	Direct + Taxe « Barnier »
identitaire			Charte Parc + Educatif	x	x	Subventions (x)	x	x		Direct
durable	« Développement insulaire » + « maîtrise foncière » (x)	Mise en valeur des terres incultes	Médiatique + Charte Parc + Educatif		Subventions transport (x)	subventions	x	x	« Mise en valeur des terres incultes » (x)	Direct

4 Système d'acteurs en place.

Positionnement de chaque acteur dans la problématique en fonction de sa logique.

Tableau 7: Positionnement de chaque acteur dans la problématique en fonction de sa logique

	Interne	Externe
Régulateur	C Commune Association des îles du Ponant Parc d'Armorique	A Conservatoire du Littoral Chambre d'agriculture Conseil général DDTM
Non régulateur	P Agriculteurs Propriétaires Résidents	E Touristes

C : Collectifs / A : Arbitres / P : Privatifs / E : Extérieurs

Importance relative de chaque classe dans la problématique

Tableau 8: Importance relative de chaque classe dans la problématique

		Incidence de l'acteur dans la problématique	Incidence du patrimoine de l'acteur dans la problématique	Nombre d'acteurs mobilisé par l'acteur	Pertinence de ces échanges	Nombre d'actions mises en œuvre	Pertinence des actions mises en œuvre
C	Com.	++	++	++	-	+	-
	AIP	-	-	-	+	+	+
	PNRA	-	-	+	+	+	-
A	DDTM	-	-	++	-	+	-
	CG	-	--	-	+	+	++
	C.Lit.	+	+	-	+	-	+
	CA	-	+			--	
P	Agriculteurs	++	++	+	-	--	

	Propriétaires	++	++	+	-	-	+
	Résidents	++	+	+	-	-	+
E	Touristes	-	--	+	-	--	

-très faible -faible +élevé ++très élevé

Système d'acteurs en place [Synthèse]

[Matrice CAPE]

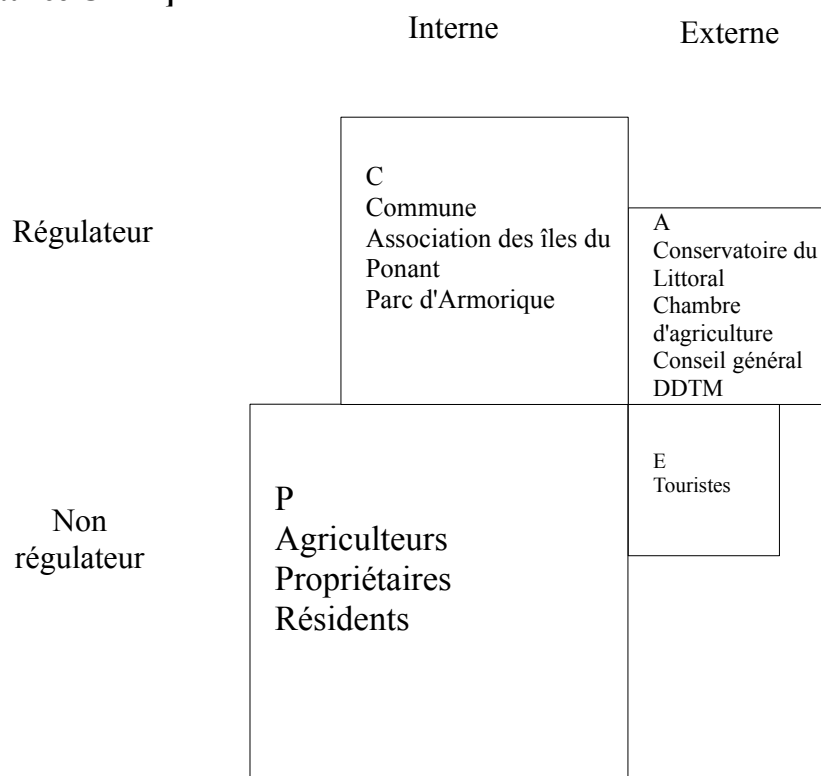


Illustration 6: Matrice CAPE : lutte contre l'enfrichement

La matrice CAPE fait ressortir un déséquilibre avec un pôle arbitre insuffisant (en terme de prise de pouvoir sur le développement du territoire et de projets à mettre en œuvre) et surtout un pôle extérieur quasi inexistant (il ne cherche pas à aménager le territoire pour ses propres activités). Cependant les caractères régulateurs et non régulateurs ont un poids quasi identique. La prédominance du caractère interne ne permet pas d'apporter de regard extérieur et d'innovation.

1 Partenariats potentiels pour la faisabilité de chaque formes d'agriculture

Les résultats de notre enquête permettent de projeter les scénarios dans l'avenir, afin de lutter contre l'enfrichement. :

- D'en déduire leurs facteurs d'échecs probables
- D'en déduire les moyens à mettre en place
- D'en déduire les partenariats nécessaires à leur mise en place
- De juger de son efficacité.

Cette partie permet donc de répondre à la commande de la mairie de Ouessant, à savoir diagnostiquer les formes d'agriculture permettant de lutter contre l'enfrichement. En soit, c'est un outil d'aide à la décision pour le futur et pour son action politique.

Les moyens d'action de l'ensemble des acteurs patrimoniaux

Tableau 9: Les moyens d'action des acteurs non régulateurs et des acteurs régulateurs

Les moyens d'action des acteurs non régulateurs et des acteurs régulateurs		Types d'action									
		politique		Médias Éducatif	économique			foncier		actif défrichage	
			règlementaire		salaires	écoulement	emploi	viabilité	parcelles		propriété
Acteurs non régulateurs	Agriculteurs			Transmission de leurs savoir faire				Gestion de l'exploitation	Mise en exploitation		Direct + prêt des machines
	Propriétaires						Reprise d'une activité agricole		Mise en exploitation	Mise en location	direct
	Résidents										direct

	Touristes						Tourisme agricole				
Acteurs institutionnels	AIP	« Développement insulaire »		Médiatique			subventions				
	CG	« maîtrise foncière »	Mise en valeur des terres incultes				Subventions transport		« Mise en valeur des terres incultes »		
	Com.	« gestion urbanisme » + « Développement local »	Loi littoral, Natura 2000, sites inscrits ou classés, ZPPAUP	Médiatique	subventions		subventions	Modification du cadastre		Direct + Taxe « Barnier »	
	C.Lit.		Loi littoral, Natura 2000, sites inscrits ou classés, ZPPAUP	Educatif					« espaces sensibles »		
	DDTM		Mise en valeur des terres incultes								
	PNRA			Charte Parc + Educatif			subventions			Direct	
	CA										

Partenariats potentiels pour la faisabilité de l'agriculture subventionnée

Comme nous l'avons vu, depuis juillet 2013, un projet d'installation d'un agriculteur est à l'étude. La réunion du travail du 22 juillet a conclu par la proposition de la mise en place d'une agriculture subventionnée sur le territoire.

Ce partenariat regroupe l'ensemble des acteurs institutionnels impliqués. Cependant, le facteur d'échec « viabilité » reste non résolu. La solution pour parer à ce facteur d'échec serait donc d'associer un nouvel acteur à ce partenariat : un « agriculteur ».

Pour la faisabilité de l'agriculture subventionnée, un partenariat entre tous ces acteurs est donc proposé : l'ensemble des institutionnels + un agriculteur.

2 Efficacité de chaque forme d'agriculture

Importance relative de chaque classe d'acteur pour l'agriculture subventionnée

On reporte donc sur la matrice CAPE, le nouveau changement apporté par ce partenariat :

- le changement de logique des acteurs en fonction de leur nouvel objectif commun de développement agricole pour lutter contre l'enrichissement
- et l'évolution des jeux d'acteurs et de leurs « pouvoirs » associés.

Le « glissement » des jeux d'acteurs ainsi obtenu permet d'évaluer l'évolution de la situation et d'estimer l'équilibre et donc l'efficacité de l'alliance pour la mise en place d'une agriculture subventionnée.

Tableau 10: Exemple : partenariat pour l'agriculture subventionnées

		Incidence de l'acteur dans la problématique	Incidence du patrimoine de l'acteur dans la problématique	Nombre d'acteurs mobilisé par l'acteur	Pertinence de ces échanges	Nombre d'actions mises en œuvre	Pertinence des actions mises en œuvre
C	Com.						
	AIP						
	PNRA						
A	DDTM						
	CG		+	+++	+		+
	C.Lit.						
	CA						
P	Agriculteurs						
	Propriétaires	++	++	+	-	-	+
	Résidents	++	+	+	-	-	+
E	Touristes	-	--	+	-	--	

Efficacité de l'agriculture subventionnée

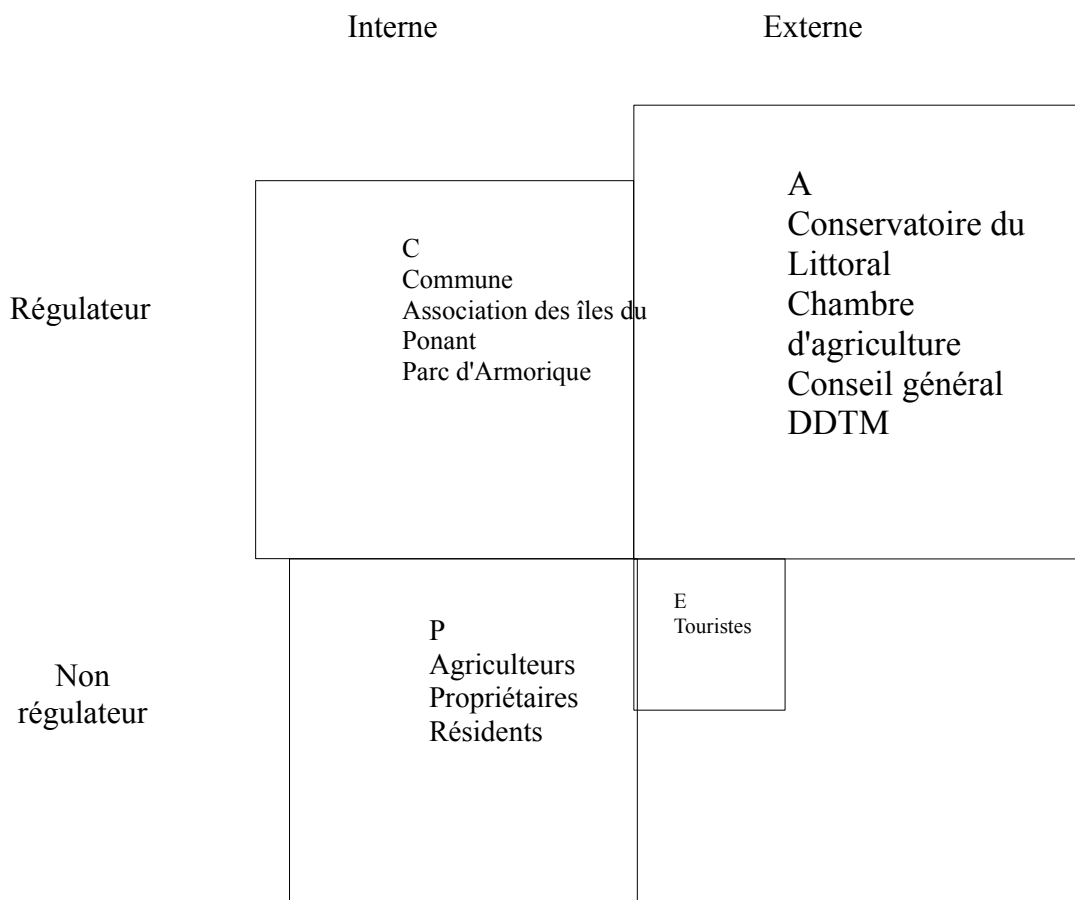


Illustration 7: Matrice CAPE : Efficacité de l'agriculture subventionnée

C : Collectifs / A : Arbitres / P : Privatifs / E : Extérieurs

Dans le cas de la mise en place d'une agriculture subventionnée, les caractères régulateur ainsi que non régulateur – interne sont homogènes.

Ainsi, pour permettre une efficacité de l'agriculture, il faudrait cependant grossir le pôle extérieurs en introduisant des acteurs privatifs qui n'ont plus de velléités pour le territoire en lui-même. On peut donc citer des propositions évoquées par les collectivités lors de la réunion de travail : la vente des produits de la ferme aux extérieurs soutenue comme vitrine de l'île par le label parc, ou bien comme c'est le cas sur l'île de Quemenez, par le développement d'une filière agro-touristique - visites à la ferme, chambre d'hôtes...

CONCLUSION

La question de l'agriculture sur l'île d'Ouessant est souvent abordée de manière indirecte. Cependant, on constate depuis longtemps une augmentation des friches. Aujourd'hui on se trouve face à une situation inédite depuis de nombreuses années : il n'y a plus aucun agriculteur sur l'île, et il n'y a plus de professionnel équipé du matériel nécessaire pour entretenir les terrains des particuliers. L'élevage familial des moutons qui permettait d'entretenir une partie de l'espace est lui-même en recul constant.

L'enfrichement de l'île, lié à l'utilisation de l'espace dans lequel l'agriculture devient quasiment inexistante et où seule la relance d'une activité agricole permettra de manière substantielle et durable de faire reculer les friches.

Alors, quelles sont les conditions et les formes du maintien d'une agriculture sur Ouessant ?

La méthodologie expérimentée compilant données empiriques issues de la littérature et données de terrain faisant appel consécutivement à l'audit patrimonial (représentation de la réalité de l'ensemble des acteurs sur la question de la gestion de l'enfrichement) puis à la matrice CAPE (systèmes d'acteurs impliqués dans la gestion de l'enfrichement), étudie pour la première fois la multidimensionnalité de l'agriculture insulaire sur Ouessant dont le maintien dépend de l'activité en elle-même, c'est à dire qu'elle répond à d'autres enjeux, offre d'autres services : environnementaux, territoriaux et sociaux ; de l'agriculteur de part son projet de vie et professionnel particulier en adéquation aux conditions agro-socio-économique de l'île ; de l'activité dans le réseau institutionnel mais également dans les territoires.

Cependant ce travail est un diagnostic des trajectoires de l'agriculture insulaire sur Ouessant au service des élus et des institutions. Ne sont donc pas pris en compte les aspects économiques, c'est-à-dire l'impact de telles transformations sur l'économie locale et notamment sur le tourisme ; les aspects écologiques, c'est-à-dire que cette analyse ne présume pas du maintien de l'équilibre de la faune et de la flore ouessantine ; enfin la dimension humaine de part l'acceptation et l'évolution sociale de ce projet

dans une île où la géopolitique est si particulière et marquée, c'est-à-dire des traditions bien ancrées et le refus des défis imposés par l'extérieur.

ANNEXE 1 : Guide d'entretien – Comprendre la logique d'acteurs

A quelles conditions et sous quelles formes maintenir une agriculture sur les îles du Ponant ?

Données de base :

- ▶ Identification de l'acteur (origine vis-à-vis du territoire, profession exercée, autres fonctions, propriétaire foncier ou non)

Relation de l'acteur avec le problème ou le territoire :

- ▶ En quoi ce territoire ou ce problème vous concerne-t-il ?
- ▶ Quelles sont les actions que vous conduisez à son égard ?
- ▶ Quelle est votre perception du problème ?
- ▶ Quelles informations pouvez-vous fournir sur le problème ?

Les logiques d'actions

- ▶ Quel est le cadre par exemple, réglementaire, technique, institutionnel... de vos actions ?
- ▶ Quelles sont les raisons qui les sous-tendent ?
- ▶ Dans quelle mesure pourriez-vous changer ses actions, dans l'éventualité d'une réorganisation de la gestion du milieu ? Interaction avec les autres acteurs, information sur ces derniers
- ▶ Quels sont d'après vous les autres intervenants, quels sont parmi eux les interlocuteurs essentiels de la gestion du milieu ?
- ▶ Quels sont d'après vous le rôle et les interventions de chacun ?
- ▶ Quels moyens – ressources ces interventions requièrent-elles ?
- ▶ Quelles raisons expliquent ces interventions ?
- ▶ Quelle est la part de chacun dans les difficultés de la gestion actuelle ?
- ▶ Quelle part chacun peut-il avoir dans une éventuelle solution ?

Attitude d'ensemble de l'acteur par rapport au problème :

- ▶ Qu'est-ce qui, selon vous, pourrait rendre ce milieu plus riche, en quoi consisterait cette richesse ?
- ▶ Quelles sont selon vous les menaces qui pèsent sur ce milieu, et qu'est-ce qui peut permettre de les éviter ?
- ▶ Quels sont les facteurs d'adaptabilité pour le futur dans la gestion de ce milieu, et qu'est-ce qui permet de les maintenir ?
- ▶ En quoi votre intervention dans la gestion de ce milieu est-elle cohérente par rapport au reste de votre activité ?

Perspectives d'avenir

- ▶ Comment voyez-vous l'évolution du problème, dans les cinq ans à venir ?
- ▶ Quelle évolution espérez-vous pour les cinq années prochaines ?
- ▶ Mêmes questions pour les dix, vingt, les cinquante années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- Bioret F., Gourmelon F., Le Berre I., 1994. Analyse spatiale du processus d'enfrichement sur l'île d'Ouessant. *Norois*, t. 41, n°164, p. 547-558.
- Brigand L., Bioret F., Le Demez M. 1992. Landscapes and environments on the island of Ouessant (Brittany, France) : from the traditional maintenance to the management of abandoned areas. *Environmental Management*, N°16, p. 623-618.
- Brigand L. et Bioret F., 1994. « Réflexion sur l'influence du mouton dans les modes de gestion des milieux insulaires : Ouessant (France) et Calre Island (Irlande) ». *Norois*, n° 164, p. 5559-564.
- Brigand L. et Le Berre I., 1994. « L'usage de l'espace à Ouessant au milieu du XIXe siècle ». *Norois*, n°164, p. 535-545.
- Brigand L., Le Demez M., Fichaut B., 1986. *Les changements écologiques, économiques et sociologiques dans les îles du Ponant. Le cas de Batz, Ouessant et Groix*. U.B.O., Brest, 200p.
- Brigand L. et Le Demez M., 1987. La spécialisation des activités dans les îles de Batz, d'Ouessant et de Groix : une forme d'adaptation aux contraintes liées à l'insularité. *Norois*, n°133, p. 201-210.
- CEMO, 2013. Ouessant, atlas environnemental. Les cahiers du CEMO, 130p.
- Coux G. et Le Berre I., 1996. L'espace agricole à Ouessant du milieu du XIXe siècle à nos jours : organisation et évolution. *Mappemonde*, n°4, p. 27-30.
- Daré W., Bonin M., Augusseau X., Queste J., Michalski J., Valette E., Antona M., 2009. *Vers une agriculture insulaire durable : prise en compte des spécificités insulaires dans la définition de dispositifs locaux inspirés de politiques nationales et européennes intégrant le concept de « service environnemental »*. Cirad, 19p.
- Gestin F., Quere A., Simon J.-P., Touzeau P., 1982. *Ouessant, structure du parcellaire et évolution de la société insulaire*. Paris : Mission du patrimoine ethnologique du Ministère de la culture, 206p.
- Gourmelon F., Bioret F., Brigand L., 1995. SIG et usage des sols : l'île d'Ouessant de 1952 à 1992. *Mappemonde*, n°4, p.6-10.
- Gourmelon F., Bioret F., Brigand L., Cuq F., Hily C., Jean F., Le Berre I., Le Demez M., 1995. *Atlas de la Réserve de Biosphère de la Mer d'Iroise : exploitation cartographique de la base d'information géographique Sigouessant*. Conseil Général du Finistère, 96p.
- Gourmelon F., Bioret F., Le Berre I., 2001. Historic land-use changes and implications for management of a small protected island. *Journal of Coastal Conservation*, n°7, p41-48.
- Péron F., 1985. *Ouessant, l'île sentinelle*. Brest-Paris,, Ed. De la Cité, 447p.
- Péron F., 1997. *Ouessant*. Ed. Ouest-France. 14 p.
- Péron F., 2012. *Chronique de l'île haute*. Ed. Palantines, 176p.
- Vaucoret M., Capitain M., Palazon R., 2007. *Evaluation de la multifonctionnalité des exploitations agricoles*. Résultats, INRA, 63p.
- Taglioni, F., 1997. *Vivre dans une île. Une géopolitique des Insularités*. Paris, L'Harmattan, Collection "Géographie et Cultures", p. 175-189

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
Questions de recherches.....	2
Hypothèses de travail.....	3
Annonce du plan.....	4
METHODOLOGIE.....	5
Objectif : diagnostic au service des élus et des institutions.....	5
Perspective : se centrer sur les éléments de situation sur lesquels les élus ont prise.....	5
Démarche.....	5
1 Étude bibliographique.....	5
2 Enquête :	6
- choix de l'audit patrimonial.....	6
- choix de la matrice CAPE.....	6
RESULTATS.....	10
Historique.....	10
1 Un environnement physique propice à l'agriculture.....	10
La rudesse du climat.....	10
Une pédologie à potentialité agricole.....	11
Une hydrographie favorable à l'exploitation de l'espace	12
2 Les agricultures traditionnelles de subsistance.....	13
Une agriculture d'auto-subsistance.....	13
L'exploitation traditionnelle remarquablement fixe.....	13
L'organisation concentrique de l'espace agricole insulaire.....	13
Des « fermes » miniatures toutes semblables.....	16
L'autonomie des exploitations.....	18
Une association originale culture-élevage.....	18
Maintien de la fertilité par autofourniture.....	18
Une agriculture communautaire.....	19
La vaine pâture.....	19
La conscience collective du territoire insulaire.....	19
3 Les relances manquées de l'agriculture insulaire.....	23
Des agricultures coopératives.....	23
Les comices agricoles.....	23
La vaine pâture révisée (restructuration élevage ovin).....	25
Un projet collectif pensé par l'intérieur.....	26
Des agricultures de production.....	28
L'élevage industriel.....	28
Les cultures de plein champs.....	29
4 Sensibilité respective de chaque forme d'agriculture historique aux facteurs d'échec [Synthèse Historique].....	29
Présent.....	31
1 Les nouvelles agricultures insulaires.....	31
Des agricultures paysagères.....	31
Une agriculture d'entretien.....	31
Une agriculture subventionnée.....	32
Des agricultures patrimoniales.....	33

Une agriculture de protection.....	33
Une agriculture patrimoniale/identitaire.....	34
Une agriculture durable.....	34
2Sensibilité respective de chaque forme d'agriculture envisagée aux facteurs d'échec Synthèse présent].....	35
3Moyens institutionnels appropriés et potentiellement mobilisable pour soutenir chaque forme d'agriculture.....	37
Les moyens d'action des institutions.....	37
Les formes d'agriculture plébiscitées par les institutions.....	40
Support institutionnel pour chaque forme d'agriculture [Synthèse].....	40
4Système d'acteurs en place.....	42
Positionnement de chaque acteur dans la problématique en fonction de sa logique..	42
Importance relative de chaque classe dans la problématique.....	42
Système d'acteurs en place [Synthèse]	43
Futur.....	44
1Partenariats potentiels pour la faisabilité de chaque formes d'agriculture.....	44
Les moyens d'action de l'ensemble des acteurs patrimoniaux.....	44
Partenariats potentiels pour la faisabilité de l'agriculture subventionnée.....	45
2Efficacité de chaque forme d'agriculture.....	46
Importance relative de chaque classe d'acteur pour l'agriculture subventionnée.....	46
Efficacité de l'agriculture subventionnée.....	47
CONCLUSION.....	48
ANNEXE.....	50
BIBLIOGRAPHIE.....	52

Index des illustrations

Illustration 1: Les dynamiques d'enfrichement (Gourmelon F. et al., 1995).....	1
Illustration 2: Carte pédologique de Ouessant (Gestin F. et al., 1982).....	11
Illustration 3: Les différents types de parcelles (d'après Gestin F. et al., 1982).....	14
Illustration 4: Organisation concentrique de l'espace (Couix G. et Le Berre I., 1996).....	16
Illustration 5: Illustration 4: Tableau synopsis et récapitulatif des évolutions socio-économiques des îles de Batz, Ouessant et Groix depuis le XVIIIe siècle (Brigand L. et Le Demez M., 1987)	21
Illustration 6: Matrice CAPE : lutte contre l'enfrichement.....	43
Illustration 7: Matrice CAPE : Efficacité de l'agriculture subventionnée.....	47

Index des tables

Tableau 1: Hypothèses de travail.....	3
Tableau 2: Sensibilité respective de chaque forme d'agriculture historique aux facteurs d'échec.....	28
Tableau 3: Sensibilité respective de chaque forme d'agriculture envisagée aux facteurs d'échec.....	35
Tableau 4: Les moyens d'action des institutions.....	35
Tableau 5: Formes d'agriculture plébiscitées par institution.....	38
Tableau 6: Support institutionnel pour chaque forme d'agriculture.....	38
Tableau 7: Positionnement de chaque acteur dans la problématique en fonction de sa logique.....	40
Tableau 8: Importance relative de chaque classe dans la problématique.....	40
Tableau 9: Les moyens d'action des acteurs non régulateurs et des acteurs régulateurs.....	43
Tableau 10: Exemple : partenariat pour l'agriculture subventionnées.....	45



Diplôme : Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage
Spécialité : Génie de l'Environnement (GE)
Spécialisation / option : Agricultures Durables et Développement Territorial (ADT)
Enseignant référent : LAIDIN Catherine

Auteur : CALVEZ Enora

Date de naissance : 09/10/1989

Nombre pages : 55

Annexe(s) : 1

Année de soutenance : 2013

Organisme d'accueil :

Association Les Îles du Ponant

Commune de Ouessant

Adresse :

Zone de Porte Océane 2

17 rue du Danemark

56400 AURAY

Le Bourg

29242 OUESSANT

Maître de stage : PALLUEL Denis

Titre français : Trajectoires de l'agriculture insulaire sur Ouessant

Titre anglais : The paths of the insular agriculture in Ouessant

Résumé :

Ce mémoire s'engage à définir les conditions du maintien d'une agriculture sur Ouessant ainsi que les formes qu'elle peut revêtir. La méthodologie expérimentée compilant données empiriques issues de la littérature et données de terrain faisant appel consécutivement à l'audit patrimonial (représentation de la réalité de l'ensemble des acteurs sur la question de la gestion de l'enfrichement) puis à la matrice CAPE (systèmes d'acteurs impliqués dans la gestion de l'enfrichement), étudie pour la première fois la multimensionnalité de l'agriculture insulaire sur Ouessant dont le maintien dépend de l'activité en elle-même, c'est à dire qu'elle répond à d'autres enjeux, offre d'autres services : environnementaux, territoriaux et sociaux ; de l'agriculteur de part son projet de vie et professionnel particulier en adéquation aux conditions agro-socio-économique de l'île ; de l'activité dans le réseau institutionnel mais également dans les territoires.

Abstract :

This thesis is meant to define the conditions required to maintain the agriculture in Ouessant and the forms it can take. The methodology experimented compiles empirical data coming from literature and field data. These data come from patrimonial audit (performed on persons affected by the question of the way fallow lands are handled) and from the "matrice CAPE" method (systems of people participating in the way fallow lands are handled). This methodology studies for the first time the multiple aspects of the insular agriculture in Ouessant. The maintenance of the agriculture there depends on the activity itself which means that it has other issues to consider and other services to offer (environmental, territorial and social issues and services). It also depends on the farmer himself and his own life and professional project which has to suit the agricultural, social and economical requirements of the island. Eventually, the maintenance of the agriculture in Ouessant depends on the activity in the institutional network and in the territories.

Mots-clés :

agriculture, insulaire, multidimensionnalité